31e Année Janvier 1933 No 238

# BULLETIN
DE
L'UNION DES AGRICULTEURS
D'EGYPTE

# L'Egypte Agricole

LE CAIRE

Au siège de L'UNION des AGRICULTEURS D'EGYPTE

25, Rue Cheikh Abou El-Sebaa

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DES AGRICULTEURS D'EGYPTE


| | | |
|---|---|---|
| **Présidents Honoraires** | MM. | Y. K. Agathon Bey.<br>H. Naus Bey. |
| **Président :** | M. | J. B. Piot Bey. |
| **Vice-Président :** | MM. | S. Avigdor.<br>Fouad Bey Abaza. |
| **Secrétaire-Général :** | M. | H. S. V. Mosseri. |
| **Secrétaire :** | M. | R. Ajadjem. |
| **Trésorier Général :** | M. | Dr. E. Aghion |
| **Trésorier :** | M. | L. Dayan. |
| **Membres :** | MM. | J. Anhoury.<br>M. Casoria.<br>E. Catzeflis.<br>M. Garboua.<br>L. Jullien.<br>Dr. I. G. Lévi.<br>J. Muhlberg.<br>Ed. Perkins.<br>A. M. Psalti. |
| **Censeur :** | M. | O. Aboba. |



Sauf avis contraire, la reproduction des articles est autorisée à condition de mentionner leur source *Le Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Egypte.*

## SOMMAIRE

DISTINCTION .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1

DONATIONS .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 2

ETUDES AGRONOMIQUES ET ECONOMIQUES.

Les engrais chimiques en Egypte (J. Anhoury).. .. .. .. 3
Note sur la culture du tabac (R. Anavy) .. .. .. .. .. 14

ANALYSES ET COMPTES RENDUS.

Le problème des blés en Egypte .. .. .. .. .. .. .. 19
La crise en Tunisie .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 22

CHRONIQUE AGRICOLE LOCALE.

Le Nil .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 23
Etat des irrigations et du drainage .. .. .. .. .. .. 23
Le renforcement du barrage d'Assiout .. .. .. .. .. 24
Le congrès du Lac Tsana .. .. .. .. .. .. .. .. .. 24
Etat et perspectives des cultures .. .. .. .. .. .. .. 24
Statistique du coton égrené jusqu'à fin Décembre .. .. .. 25
Le contrôle des nouvelles variétés de coton .. .. .. .. 26
Extrait des bulletins météorologiques .. .. .. .. .. .. 26

MARCHE DES PRODUITS AGRICOLES.

Coton et graine .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 27
La vente des stocks de coton du Gouvernement .. .. .. 27
Cours des autres produits agricoles .. .. .. .. .. .. 28
L'exportation du maïs .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 29
L'importation des oignons en France .. .. .. .. .. .. 29
Le marché des œufs à Alexandrie .. .. .. .. .. .. .. 30
L'exportation des fruits et légumes égyptiens .. .. .. .. 30
La réduction saisonnière du tarif douanier sur les oranges 31
Cours des produit technologiques .. .. .. .. .. .. .. 31
Le stock de sucre égyptien .. .. .. .. .. .. .. .. .. 32
Cours des produits nécessaires aux cultivateurs .. .. .. 32

TRANSACTIONS FONCIERES RURALES.

En Décembre 1932 .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 33
Les terrains de la Société Foncière .. .. .. .. .. .. .. 34
Nouveau crédit pour l'achat des terrains expropriés .. .. 34
L'émission des bons du trésor .. .. .. .. .. .. .. .. 35

INFORMATIONS FINANCIERES AGRICOLES.

Bourse du Caire .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 36
Société Foncière du Domaine de Cheikh Fadl .. .. .. .. 37
The Land Bank of Egypt .. .. .. .. .. .. .. .. .. 37
Le Bilan du Crédit Agricole .. .. .. .. .. .. .. .. 38
La revision de l'impôt foncier .. .. .. .. .. .. .. .. 38
Les demandes du Syndicat Général Agricole .. .. .. .. 39
Les avances sur le coton .. .. .. .. .. .. .. .. .. 39

DOCUMENTS LEGISLATIFS ET ADMINISTRATIFS.

Lois et arrêtés .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 40
NOUVELLES DIVERSES .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 42

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Revue de la Presse locale .. .. .. .. .. .. .. .. .. 43
Revue de la Presse étrangère .. .. .. .. .. .. .. .. 44

NOUVELLES DE L'UNION.

Echanges de publications .. .. .. .. .. .. .. .... 62

**A LOUER**

**10 insertions: L.Eg. 6**

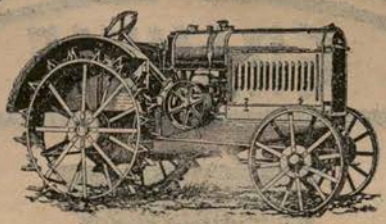

POUR VOS MACHINES
AGRICOLES & D'IRRIGATION

**N'UTILISEZ QUE LES PRODUITS "SHELL"**

KEROSENE - SOLAR & DIESEL OILS
BENZINE & HUILES LUBRIFIANTES

I L A ÉTÉ ÉTABLI QU'ILS SONT LES MEILLEURS

**THE SHELL COMPANY OF EGYPT LTD**

B.P. 228 TEL. 941 Boustan (10 Lignes)
AGENCES DANS TOUTES LES VILLES DE PROVINCE

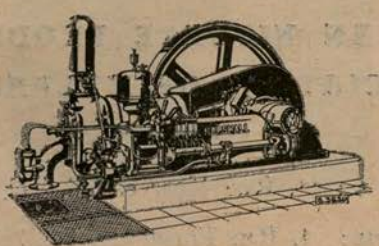

# LE NITRATE DE SOUDE DU CHILI GRANULE

à 16 % d'azote nitrique

en sacs de 50 =kilos=

## EST LE DERNIER MOT EN MATIERE D'ENGRAIS

**RENSEIGNEMENTS ET BROCHURES FOURNIS GRATUITEMENT PAR :**

**CHILEAN NITRATE PRODUCERS ASSOCIATION OF VALPARAISO**

Le Caire : 41, Rue Kasr el Nil, Tél. 46014

Alexandrie : 1, Rue Fouad 1er. Tél. 7664 (3 lignes)

31e Année Janvier 1933 No. 238

# BULLETIN
DE
# L'UNION DES AGRICULTEURS
D'EGYPTE

## DISTINCTION

Nos lecteurs auront appris par la presse quotidienne que le Gouvernement de la République française a promu S.Exc. Hafez Hassan Pacha, Ministre de l'Agriculture, au grade de Grand Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

A cette occasion, nous sommes heureux de présenter au nouveau titulaire l'expression de nos sincères et respectueuses félicitations.

## DONATIONS

Le Conseil est heureux de renouveler ses remerciements aux généreux donateurs qui ont permis à l'Union des Agriculteurs d'Egypte de poursuivre son œuvre malgré les circonstances difficiles que nous traversons.

**Supplément à la liste des donateurs pour l'année 1931.**

| | P.Eg. |
|---|---|
| Ministère de l'Agriculture | 5.000.— |
| Hoirs Habib Pacha Lotfallah | 300.— |

**Liste des donateurs pour l'année 1932.**

| | | |
|---|---|---|
| Ministère de l'Agriculture | | 10.000.— |
| Crédit Foncier Egyptien | (1) | 10.000.— |
| Société Royale d'Agriculture | (2) | 5.000.— |
| Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte | | 1.000.— |
| Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez | | 1.000.— |
| M. J.-B. Piot Bey | | 500.— |
| Chilean Nitrate Producers Association of Valparaiso | | 500.— |
| Mortgage Company of Egypt Ltd. | | 500.— |
| New Egyptian Company Ltd. | | 500.— |
| Société Egyptienne d'Irrigation | | 500.— |
| Société d'Irrigation de Baliana | | 500.— |
| Banco Italo-Egiziano | | 500.— |
| Banque Belge et Internationale en Egypte | | 400.— |
| Anglo Egyptian Land Allotment | | 300.— |
| Barclay's Bank (D.C. & O.) | | 250.— |
| Total | | 31.400.— |

(1) A la suite de la réduction de certaines subventions, notre Trésorerie s'était trouvée par trop à l'étroit. Sur nos instances le Crédit Foncier Egyptien a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de sa sollicitude par l'octroi d'un don à titre exceptionnel de P.Eg. 2.000.

Comme par le passé, l'Union des Agriculteurs d'Egypte continue à recevoir une hospitalité gracieuse qui constitue pour notre association une aide très appréciable: loyer, éclairage, service, téléphone, lui sont offerts gratuitement.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à la Land Bank et à la National Bank pour les conditions spéciales dans lesquelles elles nous ont accordé leur publicité.

(2) La Société Royale d'Agriculture en nous informant du vif regret qu'elle éprouvait en réduisant sa subvention de moitié, nous a laissé espérer que cette décision n'était pas sans appel pour 1933.

# ETUDES AGRONOMIQUES ET ECONOMIQUES

## Les engrais chimiques en Egypte.

Les engrais chimiques occupent aujourd'hui dans l'économie agricole de l'Egypte une place de premier ordre.

Leur emploi se trouve justifié d'une part par les nécessités d'une culture ininterrompue, qui ne connaît plus les effets réparateurs de la jachère, d'une autre part par la déficience du fumier de ferme produit en quantité notoirement insuffisante dans la plupart des exploitations.

Commencée vers 1900, par la Société Royale d'Agriculture à qui revient le mérite d'en avoir été l'initiatrice, l'importation de ces engrais en Egypte atteignait déjà 36.000 tonnes en 1910, 120.000 tonnes en 1920 et plus de 300.000 tonnes en 1930, marquant ainsi, en trois décades, une progression sans doute unique au monde.

Le tableau suivant indique les quantités des divers engrais importés dans le pays au cours de ces dernières années (en tonnes métriques):

| | 1928 | 1929 | 1930 | 1931 |
|---|---|---|---|---|
| Nitrate de soude | 188.077 | 193.125 | 174.121 | 136.028 |
| Nitrate de chaux | 39.886 | 64.795 | 87.899 | 80.402 |
| Sulfate d'ammoniaque | 4.480 | 2.590 | 3.207 | 3.475 |
| Cyanamide | 2.093 | 1.662 | 1.188 | 571 |
| Nitro-sulfate d'ammoniaque | 555 | 3.481 | 4.818 | 8.025 |
| Superphosphates | 39.266 | 60.532 | 45.353 | 31.935 |
| Autres engrais | 1.013 | 1.678 | 232 | 13.465 |
| Total | 275.370 | 327.863 | 316.813 | 273.901 |

Depuis 1930, avec la crise économique qui a appauvri le cultivateur, une baisse assez sensible de la consommation des engrais s'est manifestée en Egypte, comme dans tous les pays du monde. Il y avait là un danger qui, menaçant de s'accentuer, risquait de compromettre la productivité même du sol égyptien. Le gouvernement y a fort opportunément paré, en assurant la distribution d'une large quantité d'engrais à crédit, par l'intermédiaire de la Banque Agricole nouvellement créée.

Le tableau précédent des importations montre que les engrais azotés, représentés presque uniquement par des engrais nitriques, forment la majeure partie de ces importations dont ils constituent à eux seuls environ 85 pour cent.

Cette prédominance s'explique par le fait que dans toutes les terres alluvionnaires nilotiques l'azote est l'élément qui fait le plus défaut, le « limiting factor » des récoltes, et aussi celui qui, sous le climat égyptien, est absorbé le plus rapidement et en plus grande quantité par la plupart des cultures.

Les engrais phosphatés, dont la consommation ne dépasse guère, bon an mal an, une cinquantaine de mille tonnes, ne sont représentés que par les superphosphates, parmi lesquels le superphosphate simple, dosant de 16 à 18 pour cent de $P^2O^5$ soluble, est le plus courant.

Quant aux engrais potassiques, ils sont peu employés: c'est à peine si 500 tonnes de sulfate de potasse sont absorbées chaque année.

On n'utilise pas d'engrais composés en Egypte et d'ailleurs leur emploi n'est pas économiquement recommandable dans la majorité des cas.

Les engrais phosphatés sont surtout réservés aux légumineuses: bersim et fèves, une certaine quantité étant absorbée par le coton.

Les engrais azotés au contraire s'appliquent sur toutes les cultures et notamment sur le blé, le maïs et le coton qui représentent respectivement les cultures-types des trois saisons agricoles de la Vallée du Nil: la *saison chétoui* ou d'hiver (blé), d'Octobre à Février; la *saison séfi* ou d'été (coton, canne à sucre), de Mars à Juin; la *saison nili* ou de crue (maïs), de Juillet à Septembre.

On voit que la consommation des engrais azotés se poursuit en Egypte selon un cycle ininterrompu dans l'année, avec cependant trois périodes d'emploi plus particulièrement marquées: Décembre-Janvier, Avril-Mai, Août-Septembre.

Ces saisons présentent de nos jours une importance sensiblement égale, comme le prouvent les chiffres suivants de la *consommation* des nitrates au cours de l'année nitratière 1930-31 (1er Juillet-30 Juin) :

| | Tonnes |
|---|---|
| Consommation nili (Juillet-Septembre) | 70.930 |
| Consommation chétoui (Octobre-Février) | 70.467 |
| Consommation séfi (Mars-Juin). | 65.658 |

Il y a quelque dix ans, les engrais azotés étant encore peu employés sur le cotonnier, la consommation séfi était minime : le plus gros tonnage était alors absorbé par le blé (chétoui), puis par le maïs (nili) qui n'a constitué lui-même qu'un débouché plus tardif, sa fumure étant restée pratiquement ignorée jusqu'en 1911.

Si l'on analyse la répartition de la consommation par province et par saison, on constate qu'en Basse-Egypte la consommation séfi n'atteint que le tiers environ de la consommation nili ou chétoui, qui sont sensiblement égales, alors qu'au contraire en Haute-Egypte, zone des fortes fumures du cotonnier et de la canne, la consommation séfi est deux fois plus élevée que celle du chétoui.

La consommation annuelle des engrais azotés se répartit approximativement selon la proportion suivante, pour les différentes régions du pays :

| | |
|---|---|
| Basse-Egypte | 31 pour cent |
| Moyenne-Egypte | 28 pour cent |
| Haute-Egypte | 41 pour cent |

Arrivant exclusivement à Alexandrie, où des quais et des entrepôts spéciaux leur sont réservés, les engrais importés sont acheminés vers les dépôts de l'intérieur dont il existe près de 700, localisés dans les différentes régions du pays et appartenant soit aux deux institutions distributrices (Banque Agricole, qui a pris la suite du Ministère de l'Agriculture, et Société Royale d'Agriculture), soit aux maisons importatrices ou à des agents consignataires. Grâce à cette chaîne de dépôts couvrant toute l'étendue du territoire, la distribution des engrais aux cultivateurs se trouve assurée d'une manière satisfaisante.

Des dispositions législatives sont venues il y a quatre ans (décret-loi No. 53 de 1928) réglementer fort heureusement le commerce et le contrôle des engrais chimiques en Egypte, dispositions dont le double effet a été de protéger le cultivateur et de permettre au commerce honnête de rester seul maître du marché.

Une autre mesure serait maintenant tout indiquée dans l'intérêt même de l'agriculture : la suppression des droits d'entrée qui frappent ces éléments essentiels de production, droits que le nouveau tarif douanier spécifique de 1931 a établi de P.T. 50 à P.T. 60 par tonne pour les engrais azotés.

Devant l'importance que représentent les engrais pour l'économie nationale, le Gouvernement égyptien a été amené à étudier le projet de l'établissement d'une usine de nitrate de chaux, la force électromotrice devant être fournie par les chutes du barrage d'Assouan. Le problème est encore sous examen, notamment en ce qui concerne la capacité de production de cette usine, dont le coût est évalué à non moins de deux millions de livres égyptiennes.

D'une réalisation sans doute plus immédiate est le projet de création, par l'initiative privée, d'une usine de superphosphates à Suez, usine qui trouverait à profusion dans les vastes gisements de phosphates des bords de la mer Rouge, qui sont à l'heure actuelle exportés à l'état naturel, une matière première de qualité.

**Fumure des principales cultures.**

De nombreuses études et de multiples essais ont fixé, pour les différentes cultures du pays, le meilleur mode d'emploi des engrais.

On donne, en général, 100 à 200 kilogrammes de nitrate au feddan, cette dernière quantité étant augmentée souvent avec avantage. L'épandage a lieu, en une ou deux fois, aux premiers stades de la végétation, soit à la volée pour les céréales d'hiver, soit en poquet, au pied de chaque plante, pour les cultures sarclées: maïs, cotonnier, canne à sucre, etc.

L'engrais s'applique immédiatement avant une irrigation; cependant dans les terrains drainés il convient de l'épandre après l'irrigation, quand les terres sont à peine ressuyées.

Il y a lieu de noter que les excédents de récolte dus aux engrais présentent sur une même culture, d'année en année, une régularité remarquable qui s'explique par la régularité même des conditions agrologiques et climatiques d'Egypte.

Quant aux superphosphates, ils s'appliquent généralement, pour le cotonnier comme pour les légumineuses, à la dose de 200 kilos au feddan que l'on répand au labour.

*Blé.* — On s'accorde à reconnaître que le problème du blé en Egypte est avant tout un problème de variétés et de fumure.

Si des progrès appréciables ont été faits au cours des dernières années pour améliorer les variétés de blé, si le cultivateur attache de plus en plus d'importance à la question des semences, dont le Gouvernement de son côté vient, par une loi récente, de réglementer le commerce, la fumure reste cependant le principal agent de l'augmentation des rendements.

En fait, le blé est la première culture que les fellahs ont appris à fumer au nitrate dès l'introduction de cet engrais dans le pays.

La technique la plus courante aujourd'hui, et d'ailleurs la plus rationnelle, qui s'inspire à la fois des besoins de la plante et des disponibilités en fumier, consiste à donner 100 kilogrammes de nitrate au feddan, cette dose étant souvent augmentée, avec avantage, à 150 kilogrammes, notamment en Haute-Egypte.

La hâtivité du blé sous le climat égyptien rend impérieuses ses exigences aux premiers stades de la végétation et impose d'épandre le nitrate tôt, avant la première irrigation, quand les plantes ont 10 à 15 centimètres de hauteur, vers fin Décembre-début Janvier.

Comparée à la fumure ordinaire au fumier de ferme, la fumure à 100 kilos de nitrate assure — pour un prix sensiblement égal — un excédent de rendement d'au moins un ardeb (150 kilogrammes) de grain et un heml (250 kilogrammes) de paille, au feddan.

*Maïs.* — Le maïs, céréale fondamentale de l'alimentation du fellah, et type de la culture « nili », est par sa superficie (elle couvre chaque année deux millions de feddans), la plus importante de l'assolement. C'est aussi la plus exigeante sous le rapport de la fumure. Ses exigences particulières d'azote se conçoivent, puisque c'est une plante qui doit, dans un cycle végétatif très court (une centaine de jours), édifier un poids considérable de substance verte.

La fumure azotée exerce une influence prépondérante sur le rendement. Alors qu'autrefois les cultivateurs avaient l'habitude de consacrer au maïs la majorité de leur fumier, la pratique la plus courante aujourd'hui, et d'ailleurs la plus avantageuse, consiste en l'application combinée de fumier et de nitrate. Le fumier est enfoui au labour, à raison de la demi dose ordinaire (20 tonnes en moyenne au feddan) et le nitrate est épandu à raison de 150 kilogrammes par feddan, en poquet, au pied de chaque plante, après l'éclaircissage et avant la deuxième irrigation, vers la mi-Août, quand la tige de maïs a environ un mètre de hauteur.

L'association du fumier au nitrate présente plusieurs avantages, notamment celui de renouveler l'humus qui, dans les terres égyptiennes, est en quantité insuffisante.

Comparée à la fumure ordinaire au fumier seul, cette association produit un excédent moyen qui varie, selon les terres et l'assolement, de 300 à 600 kilogrammes de grain (2 à 4 ardebs environ) par feddan.

L'étude de l'effet de doses croissantes de nitrate sur le maïs a montré que jusqu'à 300 kilogrammes de nitrate il y avait augmentation régulière du rendement avec l'augmentation de la dose d'engrais, comme le prouvent les chiffres suivants qui résument une série d'expériences faites par la Société Royale d'Agriculture :

EFFET DE DOSES CROISSANTES DE NITRATES
(au feddan)

| Kg. de nitrates | Ardebs de maïs |
|---|---|
| 0 | 4,78 |
| 50 | 6,61 |
| 100 | 8,62 |
| 150 | 9,56 |
| 200 | 11,57 |
| 250 | 12,12 |
| 300 | 13,30 |
| 400 | 12,18 |

Il est intéressant de signaler que l'emploi de fortes doses d'azote sur le maïs ne retarde pas la maturation de la récolte.

*Coton.* — La question de la fumure du cotonnier présente plus de complexité. C'est seulement en 1908 que les premières expériences méthodiques furent entreprises à ce sujet. Avant cette date, les cultivateurs n'avaient généralement pas l'habitude de fumer leur coton en Basse-Egypte, alors qu'en Haute-Egypte ils lui appliquaient de fortes doses de fumier.

Vu l'extrême sensibilité de la plante aux conditions du milieu, certains *facteurs locaux,* sont à prendre en considération, dont l'influence rend parfois difficile, dans les essais,

l'obtention de résultats dignes de confiance (homogénéité du sol, régularité des irrigations, attaque des parasites, etc.).

Toutefois, on s'accorde à reconnaître qu'en Egypte la fumure azotée du cotonnier dépend essentiellement de deux principaux *facteurs généraux* : la région et la variété, ce dernier étant prédominant.

D'une façon générale, les variétés prolifiques du type Achmouni-Zagora, répondent mieux à l'action des engrais azotés que la variété Sakellaridis plus fine, mais moins prolifique.

En outre, l'action de ces engrais sur le cotonnier est plus marquée pour une même variété en Haute-Egypte qu'en Basse-Egypte, en raison des conditions climatiques et agrologiques plus favorables, au point de vue de la végétation du cotonnier, de la première de ces régions.

En Basse-Egypte même, dans le centre du Delta (province de Ménoufieh), la variété Sakellaridis ne répond que peu aux engrais azotés, lesquels par contre sont beaucoup plus efficaces dans le Nord sur la même variété. Dans les terres froides du Delta septentrional, où la nitrification est lente et s'installe tardivement, l'action des nitrates sur le Sakellaridis est remarquable.

En fait, c'est en Haute-Egypte, où la pratique des fellahs a depuis longtemps montré que le fumier de ferme est profitable au cotonnier, que les engrais azotés sont le plus employés pour cette culture.

Cependant, on constate qu'au cours de ces dernières années la Basse-Egypte absorbe des quantités croissantes de nitrates. Cette progression répond à une heureuse évolution de la pratique culturale. Alors qu'autrefois les semailles tardives du cotonnier étaient de règle, une tendance très nette se dessine de nos jours en faveur des ensemencements précoces. Or, les nitrates ayant tendance à provoquer le développement des organes végétatifs, c'est-à-dire à retarder la maturation, la plante n'arrivait pas, au cours d'une période de végétation reccourcie, à nourrir ses capsules. L'allongement de cette période, conséquence de semailles plus hâtives, permet à l'engrais de manifester pleinement sa bienfaisante action sur le

rendement, ce qui explique la faveur croissante dont il est l'objet en culture cotonnière.

Une autre raison qui permet d'espérer la généralisation de la fumure azotée du cotonnier en Basse-Egypte est que de nouvelles variétés fines et prolifiques récemment créées tendent à remplacer, dans sa zone, le Sakellaridis, lequel sous l'influence de diverses causes a, comme on le sait, subi, au cours des deux dernières décades, une détérioration qui en affecte à la fois le rendement et la qualité.

Or, ces nouvelles variétés, parmi lesquelles il y a lieu de citer le Maarad produit par la Société Royale d'Agriculture, et le Guizeh VII, produit par le Ministère de l'Agriculture, répondent beaucoup mieux à l'action des engrais azotés que le Sakellaridis.

Le Guizeh VII notamment, a fait en 1930 l'objet d'essais officiels poursuivis tant à Sakha (centre du Delta) qu'à Guizeh (près du Caire), dont les résultats sont particulièrement intéressants :

| | Sakha cantars par fed. | Guizeh cantars par fed. |
|---|---|---|
| Témoin sans engrais | 3,90 | 5,02 |
| 100 kgr. nitrate du Chili au feddan | 4,57 | 6,88 |
| 150 » » » | 4,93 | 7,15 |
| 200 » » » | 5,23 | 7,56 |
| 250 » » » | 5,25 | 7,80 |
| 300 » » » | 5,25 | 8,43 |
| 350 » » » | 5,23 | 8,24 |
| 400 » » » | 5,00 | 8,47 |

Ces résultats semblent indiquer que les quantités optima de nitrate à employer sur le cotonnier sont de 200 kilogrammes et de 300 kilogrammes respectivement dans les régions de Sakha et de Guizeh, l'excédent de rendement atteignant, dans le premier cas 1 cantar, 33 (59 kgr., 85) et dans le second 3 cantars, 41 (153 kgr., 45) de fibre par feddan.

En Haute-Egypte des expériences analogues ont été poursuivies en 1930, mais sur les variétés Achmouni-Guédid et Guizeh III. Elles ont donné les résultats suivants, non moins intéressants (en cantars par feddan) :

| Variétés : | Achmouni-Guédid | | Guizeh III | |
|---|---|---|---|---|
| Localités : | Hawacha | Beni-Korra | Nag-Hamadi | Kom-Ombo |
| Témoin sans engrais | 3,37 | 8,50 | 5,02 | 3,37 |
| 100 kgr. nitrate du Chili | 3,96 | 8,57 | 5,06 | 3,75 |
| 200 » » | 4,49 | 10,03 | 5,44 | 4,22 |
| 300 » » | 4,11 | 8,94 | 6,04 | 4,02 |
| 400 » » | 3,92 | 8,84 | 5,82 | 4,28 |
| 500 » » | 4,83 | 9,24 | 5,73 | 4,42 |
| 600 » » | 4,29 | 8,84 | 5,83 | 4,30 |

On admet aujourd'hui, à la suite de nombreux essais, que la dose moyenne optimum est de 100 à 150 kilogrammes de nitrate par feddan en Basse-Egypte, 150 à 200 kilogrammes en Haute-Egypte.

Cependant, dans cette dernière région, un grand nombre d'agriculteurs emploient couramment et avec profit des quantités de 300 kilogrammes de nitrate au feddan.

L'engrais s'applique en poquet, au pied de chaque plante, aussitôt terminé le démariage, avant l'arrosage qui le suit, vers les mois d'Avril-Mai.

L'emploi du superphosphate conjointement au nitrate, à la dose de 200 kilogrammes au feddan, est une pratique à encourager en raison surtout des bienfaisants effets du super sur les propriétés physiques des terres argileuses.

Quant à l'excédent de rendement, sans être aussi remarquablement régulier d'année en année que pour les autres cultures, il est — aux doses ordinaires — égal *au moins* à un demi-cantar pour le Sakellaridis en Basse-Egypte et à un cantar (45 kilogrammes) pour le Zagora en Haute-Egypte, ces quantités étant le plus souvent dépassées.

L'action des engrais azotés sur la graine et la fibre a fait l'objet d'études approfondies, d'où il résulte que le nitrate augmente généralement le poids moyen de la graine et abaisse, partant, le rendement à l'égrenage. Il diminue légèrement sa teneur en huile en faveur des matières azotées.

Appliqué seul, le nitrate n'a aucune influence sur la fibre, mais associé au superphosphate il en améliore généralement la qualité.

*Cultures diverses.* — Parmi les autres cultures consommatrices d'engrais azotés, il y a lieu de citer en premier rang la canne à sucre, dont les exigences en azote sont bien connues. On donne à la canne à sucre 150 à 200 kilogrammes de nitrate et plus par feddan, qu'on applique d'ordinaire en deux fois, parfois trois, le premier épandage ayant lieu lorsque les plantes ont une cinquantaine de centimètres de hauteur, les suivants à intervalle de quatre à cinq semaines. On emploie aussi avec succès pour la fumure de la canne le nitrosulfate d'ammoniaque dont c'est là le principal débouché.

Le sorgho, les cultures maraîchères, notamment l'oignon, consomment de leur côté des quantités appréciables d'engrais, qui trouveront aussi dans l'extension des cultures fruitières un nouveau placement.

Si remarquables que soient les résultats déjà obtenus, l'Egypte est encore loin d'utiliser les quantités de fertilisants qu'exige un sol en état de constante production. La consommation d'azote par unité de surface est notablement plus faible qu'en Belgique, en Hollande, en Allemagne, au Japon; celle de l'acide phosphorique est encore bien plus insuffisante et mériterait de se développer dans une large mesure. La potasse pourrait aussi, dans certains cas, être avantageusement employée.

Il va sans dire que le fumier reste, ici comme partout ailleurs, à la base de toute fumure rationnelle du sol, mais il n'en est pas moins vrai que les conditions techniques et économiques de son agriculture imposent à l'Egypte de faire de plus en plus un large appel aux engrais chimiques, sans rien négliger toutefois des autres pratiques susceptibles d'accroître les rendements.

**JEAN ANHOURY**
Ingénieur Agronome (I.N.A. Paris),
Expert près les Tribunaux Mixtes.

# Note sur la Culture du Tabac.

Depuis plusieurs années et chaque fois qu'une crise survient dans le pays, on remet sur le tapis la possibilité de la culture du tabac en Egypte, qui pourrait être rémunératrice et dont le produit pourrait remplacer les quantités énormes importées du dehors. Des essais ont même été faits par le Gouvernement, mais n'ont paraît-il pas donné de résultats satisfaisants surtout au point de vue de la qualité (1).

M'étant personnellement intéressé à cette culture lors d'un assez long séjour en Grèce, il y a quelques années, il me paraît utile d'exposer pour les lecteurs de ce Bulletin un résumé des principales opérations ainsi que des manipulations exigées après la cueillette des feuilles pour les rendre marchandes et aptes à fournir aux amateurs de ce précieux stimulant les qualités exigées pour en faire un article de luxe.

(1) Le tabac jadis produit en Haute-Egypte ne ressemblait en rien au tabac blond de Syrie et de Macédoine. Il est fort possible que les échecs signalés par l'auteur de l'article tiennent en partie au fait que les essais ont presque toujours porté sur des qualités mal adaptées au sol et au climat de la vallée du Nil.

Le « Kourani » était un tabac épais, foncé, riche en suc, dont l'aspect extérieur et la force présentaient quelque analogie avec certains Maryland américains. La plante ne poussait guère que sur des « cordons littoraux annuels » à l'endroit exact où s'était arrêtée la crue, soit sur les berges même du Nil (sahel) soit sur les digues des bassins de submersion (hod) ou bien à l'entrée de petites vallées (ouadi) descendant du désert. Seules quelques rangées de plants pouvaient végéter sur un espace aussi étroit et les champs de tabac à proprement parler étaient fort rares.

La plante était pincée et le nombre de feuilles par pied dépassait rarement la vingtaine. La dessication inégale et trop rapide était défectueuse; l'inégalité dans la maturité des feuilles contribuait encore à diminuer la qualité qui avec un peu de soin aurait pu être sensiblement améliorée.

L'extension linéaire des plantations s'allongeant sur des distances considérables, la faiblesse des superficies cultivées par chaque paysan, ne permettaient pas dans la pratique d'exercer une surveillance fiscale efficace. C'est pourquoi le Gouvernement désireux de frapper le tabac d'une forte taxe avait été conduit à proscrire la production locale et à se contenter de la perception aisée de droits de douane élevés sur les quantités importées.

N.D.L.R.

*CLIMAT.* — La plante est originaire de pays tempérés froids et s'acclimate très bien dans les pays tempérés chauds mais aux dépens de la qualité des feuilles.

*SOL.* — Elle s'adapte de préférence aux sols argilo-calcaires profonds et perméables, plutôt secs qu'humides, ni trop riches ni trop pauvres. Sur les terrains argileux et riches la végétation devient luxuriante, les feuilles se développent trop, s'épaississent et perdent de ce fait les qualités requises.

*EXPOSITION.* — Les meilleures expositions sont les flancs de coteau et les plateaux en cuvettes sur les montagnes, à l'exposition Sud-Est. Les vents du Nord sont nuisibles à la croissance des feuilles; ils les déchirent et les rendent inutilisables.

*SEMIS.* — Il se fait en Février, sous châssis de couches vitrés ou couverts de paillassons, afin de protéger les jeunes plantes du froid. La terre est mélangée de sable et de terreau ou fumier de ferme bien décomposé de façon à favoriser la germination de la semence. Les graines sont minuscules et il y a lieu de faciliter leur levée par tous les moyens possibles.

Durant 30 ou 35 jours, il faut prendre soin de n'arroser qu'aux heures fraîches de la journée, soir et matin, de couvrir les semis tous les soirs afin d'éviter les surprises des gelées. Lorsque les plants atteignent 10 ou 15 centimètres de hauteur et ont déjà au moins 5 feuilles, on les sépare pour le repiquage.

*REPIQUAGE.* — Le terrain bien préparé par des labours profonds (car les plantes ont des pivots assez longs) est billonné à 0,65 centimètres de distance en direction Nord-Sud. On procède au repiquage des plantes au moyen de plantoirs à 40 ou 50 centimètres d'espacement sur le versant Est des billons. Au fur et à mesure du repiquage, il est essentiel d'arroser ne fut-ce que légèrement avec un arrosoir ou tout autre moyen, pour tasser la terre autour du pivot. Au bout de 15 jours, il y a lieu d'inspecter le champ pour remplacer les manquants par des plantes de même âge afin que la végétation soit égale. Ceci a une grande importance pour la cueillette des feuilles qui doivent avoir un développement uniforme.

*BINAGES.* — La situation préférée de cette plante étant les versants, par conséquent sans possibilité d'irrigation, il est nécessaire de supléer à celle-ci par des binages répétés pour prévenir l'assèchement du sol et détruire les mauvaises herbes qui sont une des principales causes de la déperdition inutile de l'humidité.

*MATURITE.* — Les plantes atteignent leur maturité, lorsque les feuilles ont perdu leur velouté et deviennent rugueuses, au moment où les premières fleurs apparaissent. Alors commence la récolte qui est échelonnée sur plusieurs cueillettes.

On compte généralement sur une plante bien portante une moyenne de 45 à 60 feuilles étagées par alternances rapprochées.

*CUEILLETTE.* — La cueillette doit être faite par une main-d'œuvre délicate (féminine) car il s'agit de décoller les feuilles de la plante en appuyant légèrement le pouce contre la plante et en maintenant la feuille pour l'empêcher de tomber et de se déchirer. On commence par enlever les feuilles à la base des plantes et on remonte circulairement à des intervalles de quelques jours, pour permettre la maturation des feuilles les plus jeunes. Les feuilles sont rangées dans un panier peu profond et placées les unes sur les autres de façon à pouvoir faire le triage sans les mélanger ni les renverser. On évite ainsi de les casser. La première cueillette donne un tabac de qualité inférieure et on ne détache pas de la plante plus de 10 à 12 feuilles à la fois. A mesure que la plante mûrit, on détache en suivant le même ordre et le même procédé un second étage puis un troisième, un quatrième, un cinquième et rarement si les plantes portent plus de 50 feuilles on fait un sixième récolte jusqu'au sommet de la plante.

*ENFILAGE ET DESSICATION.* — Jusqu'ici le paysan n'a fait que suivre la nature pour obtenir un récolte suffisante de feuilles brutes. A partir de la rentrée des feuilles, il faut qu'il se montre habile, observateur et intelligent pour qu'il puisse tirer le meilleur parti possible de la récolte.

Les feuilles récoltées et mises dans des paniers au fur et à mesure de la cueillette sont rapportées à la maison. Une fois mises à l'ombre du soleil, on les trie par ordre de grandeur et de qualité, on les enfile sur des ficelles que l'on attache à des roseaux pour les maintenir horizontales. Exposées à l'air sur des cordes bien tendues, les feuilles sèchent lentement. Après plusieurs jours pendant lesquels on a soin de changer les feuilles d'orientation afin d'assurer une dessication régulière et avant qu'elles n'aient séché complètement, on les rentre sous un hangar ou au logis et on les suspend au plafond. Là, à l'ombre, va se compléter la dessication jusqu'au moment favorable de les mettre en balles où va s'opérer une sorte de fermentation. Pendant cette période certains praticiens pour influencer favorablement le parfum des feuilles de tabac suspendent avec elles certaines plantes aromatiques où des produits mixtes reconnus comme étant recherchés dans le commerce.

*EMBALLAGE.* — Il se fait au village (en feuilles détachées pour les qualités supérieures et enfilées pour les autres qualités) dans des balles pressées d'une façon rudimentaire; leur taille est réduite et leur poids ne dépasse pas 40 à 50 okes. Un ouvrier habile place les feuilles dans la presse qui a environ 50 à 60 centimètres de longueur sur 35 à 40 de largeur. Il les dispose par rangées, adossées les unes aux autres, en ayant soin de placer les pédoncules du côté extérieur, sans toutefois plier les feuilles en deux dans leur largeur. Lorsque la presse est remplie, on exerce une pression convenable, puis on remplit le vide formé par le serrage. La balle terminée est passée à un emballeur qui l'entoure dans sa longueur d'une toile à sac, en laissant les deux extrémités à nu et ficelées grosièrement. A condition qu'il soit placé dans un lieu sec et aéré, le tabac ainsi emballé peut être conservé longtemps en attendant le courtier qui en fera l'achat pour le compte du commerçant. C'est dans des locaux spécialement et techniquement aménagés que se fera la vraie sélection des feuilles, par des ouvriers spécialistes qui suivant le toucher, la couleur et la grandeur des feuilles vont les classer par catégories.

En notant ces diverses observations prises sur place en Macédoine (Grèce), là où la culture se fait dans les meilleures conditions possibles de climat, de terrain; et de main-d'œuvre, je n'ai comme but que de signaler les difficultés que rencontrerait cette culture en Egypte.

Non loin de nous, en Palestine, on fait depuis plusieurs années des essais sur d'assez importantes surfaces dans des régions convenant bien à la culture du tabac (Haute-Galilée, Rach Pina et en Judée, Ness-Siona et Mikroch Israïl).

Malgré tous les soins apportés à cette culture par des spécialistes, on n'a pu obtenir que des qualités de tabac médiocres avec un prix de vente peu rémunérateur pour la culture.

Il y a certes moyen de consommer ces qualités dans le pays même, mais il faut une législation spéciale et un encouragement du Gouvernement.

**R. ANAVY.**

# ANALYSES ET COMPTES RENDUS

## Le problème des blés en Egypte.

**EID (Emile).** — « Le problème des blés en Egypte », L'Informateur No. 63, 16 Décembre 1932, pg. 2.

Cette note envisage les difficultés qui surgiront sur le marché local du blé au moment de la période dite de la « soudure », lors de l'arrivée de la nouvelle récolte avant que l'ancienne soit entièrement absorbée par la consommation.

Il semble exact que la récolte 1932 laissera un surplus à reporter à nouveau sur la campagne 1933-1934 (1).

Il est probable que les emblavures 1932-1933 soient en sensible diminution sur celles de l'an dernier (bien qu'encore supérieures à la moyenne quinquennale); d'autre part, on ne peut guère espérer que le rendement unitaire atteigne deux années de suite le chiffre record de 1932, d'où fort probablement : production en blé 1933 inférieure à celle de 1932.

Il est donc vraisemblable que la majeure partie du report de la campagne en cours sera absorbée durant la saison prochaine.

Dans tout autre pays, pareille situation apparaîtrait comme entièrement normale.

Il n'en va pas de même en Egypte à cause des conditions un peu spéciales qui y prévalent. Ici, la conservation du blé est généralement défectueuse (2) et cette année il a été acquis à des cours très bas. Lorsqu'en Mai-Juin, les détenteurs de stocks verront arriver sur le marché la nouvelle récolte 1932-1933, ils chercheront à se défaire à tout prix du solde de leur marchandise, et cela juste au moment où le producteur tenaillé par de pressants besoins d'argent et par les échéances des créanciers mêmes chirographaires, voudra réaliser au plus vite la majeure partie de son blé nouveau. Un effondrement des cours sera alors inévitable, même si la posi-

(1) Que seul le Gouvernement serait à même de préciser.

N.D.L.R.

(2) Vu les mauvaises conditions d'emmagasinage et de conservation du blé, le Gouvernement ferait bien de s'assurer de l'état des stocks du Crédit Agricole.

N.D.L.R.

tion statistique est saine (c'est-à-dire si le report de l'ancienne récolte et la nouvelle réunis ne dépassent pas les besoins de la consommation durant la campagne 1933-1934). L'auteur y insiste à dessein, une quantité relativement peu importante de quelques dizaines de mille ardebs peut suffire en pareil cas à avilir les prix du gros de la récolte (1).

Telles sont les prévisions, en apparence parfaitement logiques et justifiées de M. E. Eïd.

Dans une esquisse de bilan relatif à la récolte 1932, il s'efforce de chiffrer l'ordre de grandeur du report et le fixe à 800.000 ardebs environ, montant à vérifier par les investigations des services du Gouvernement mais dont une appréciation même différente ne modifierait aucunement l'effet pratique sur les cours du printemps prochain. Afin de prévenir ces graves inconvénients dont les producteurs ainsi que les commerçants sérieux seraient les victimes, il propose d'exporter ou de bloquer cette quantité.

Avec une prime de L.E. 0,500 par ardeb, l'exportation coûterait L.Eg. 400.000 au Trésor. De plus, en cas de récolte 1933 déficitaire, ou même seulement normale, de nouvelles importations de farine (comportant tous les inconvénients déjà connus) deviendraient indispensables.

Mais le blé de 1932 est-il exportable et sera-t-il encore marchand ? Il semble donc a priori préférable d'écarter cette première proposition et d'envisager la seconde.

M. Eïd propose de « bloquer » cet excédent et, comme un Gouvernement est toujours mal outillé pour se livrer à une opération de ce genre, il suggère qu'elle s'effectue entre les mains des particuliers : producteurs, commerçants et banques, mais sous une stricte surveillance de l'Etat qui s'exercerait au moyen des mesures suivantes :

Le blé, de qualité choisie, en parfait état de conservation, à 22,5 kirats (un kirat=1/24 en volume) de propreté, ensaché à un poids uniforme, serait stocké par lots de 500 ardebs d'une même variété.

Le propriétaire d'un ou de plusieurs lots s'engagerait à ne vendre qu'à raison d'un cinquième par mois à partir de Décembre 1933 de façon à laisser passer le flux de la nouvelle récolte 1932-1933.

Au cas où un lot aurait tendance à s'endommager, il pourrait être remplacé par une égale quantité de blé nouveau.

---

(1) Ce phénomène peut ne durer que les deux à trois mois nécessaires à l'épuisement du stock 1932 et être suivi d'une reprise des cours ne profitant en fin de compte qu'au commerce. En dernière analyse c'est le producteur qui subirait les conséquences de cette baisse, même si elle n'est que de courte durée.

N.D.L.R.

Le Gouvernement payerait une prime égale à l'intérêt bancaire et au montant des frais de stockage. Il garantirait, en outre, un bénéfice minimum de L.Eg. 0,100 par ardeb sur la base d'un prix d'achat de L.Eg. 1, garantie qui jouerait seulement au cas d'une baisse, rendue d'ailleurs problématique par l'effet même du stockage (1).

On pourrait objecter que ce stockage se produira naturellement de lui même entre les mains des détenteurs de blé, rendant inutile l'intervention demandée au Gouvernement. Or, il s'agit en réalité d'une manœuvre toute différente du stockage habituel; on propose de pratiquer un stockage **pour un temps déterminé**, c'est-à-dire un véritable **« bloquage à terme fixé »**, dont le but consiste à régulariser le marché.

L'Egypte, il faut bien en convenir, va se trouver dans une situation inhabituelle du fait que, pour la première fois depuis mémoire d'homme, sa récolte dépasse sa consommation.

Si, grâce à des modifications de tarifs douaniers, on a pu jusqu'à présent parer au plus pressé, ce protectionisme n'a pas suffi à résoudre le fonds du problème. Ni le marché (malgré des progrès appréciables, mais qui nécessiteront plusieurs années pour atteindre une mise au point parfaite), ni l'équipement commercial (pour lequel beaucoup reste encore à faire : silos, warrants, ventes à terme, etc.), ne sauraient dans les conditions actuelles nous permettre de réaliser sans heurts cette soudure, toujours délicate même dans les pays les plus fortement organisées.

Faut-il rappeler l'exemple de la France, où la situation du blé sans être absolument comparable, présente un certain parallélisme avec la nôtre ? Depuis trois mois les débats des Chambres françaises n'ont-ils pas laissé percer à maintes reprises toute l'anxiété que leur cause des contingences de même ordre ? La brusque évolution du ministère Herriot durant ses dernières heures, l'initiative hardie (vote d'un crédit de 300 millions de francs) du nouveau ministère Paul-Boncour, sont présentes à toutes les mémoires et incitent à réfléchir.

On peut ne pas être entièrement d'accord avec M. Eïd sur certains point de détails (volume, modalité, époque de l'intervention), il n'en reste pas moins évident que, dans leurs grandes lignes, ses suggestions méritent d'être prises en sérieuse considération.

D'autre part, cette note n'envisage que des mesures tempoI raires pour la récolte 1933. Reste à déterminer le programme d'action à préconiser pour l'avenir de manière à prévenir les surprises auxquelles il est toujours plus difficile de parer effectivement.

---

(1) Que coûterait à l'Etat ce bloquage ainsi agencé? Dans la pire des hypothèses 15 à 20 P.Eg. par ardeb, soit 120.000 à 160.000 L.Eg,; environ le tiers de la prime d'exportation,

N.D.L.R.

## La crise en Tunisie.

**RAYNAUD (Robert).** — « Une crise en Tunisie ».
« Le Temps », Paris, 8 Novembre 1932.

Une délégation d'agriculteurs tunisiens est venue à Paris pour exposer au Président du Conseil la menace qui pèse à l'heure actuelle sur la principale richesse de la Régence : l'Agriculture.

Survenant après deux moissons rendues déficitaires par le manque de pluies, la récolte fort abondante de cette année ne trouve acheteur qu'à des prix excessivement bas; d'où l'impossibilité dans laquelle se trouve le cultivateur de faire face aux échéances de toutes sortes qui se sont accumulées durant ces trois dernières années.

Les efforts faits par la Résidence pour remédier à cette situation désastreuse se heurtent à la rigidité des dispositions législatives en vigueur. Malgré cela les sociétés locales de prévoyance ont avancé (sous forme de prêts de semences et d'engrais) 30 millions, le Crédit Agricole 54 millions; de plus le Gouvernement a garanti certains prêts accordés par les banques. Les rentrées étant insignifiantes, le budget beylical ne pourrait assumer de nouvelles charges sans que son équilibre s'en trouve irrémédiablement compromis.

Déjà sensibles en France, le problème du blé et la crise agricole qui en résulte, se font certes durement sentir dans presque toute l'Europe et nombre de pays outre-Mer. Mais ces difficultés générales ne doivent pas détourner l'attention française de la Tunisie; le régime spécial du Protectorat, régime dont la France a retiré de si nombreux avantages, ne doit pas de son côté amener par rapport aux autres colonies, une inégalité de traitement dont la Tunisie porterait tout le poids.

Il est certain que la situation signalée par cet article est rendue plus grave du fait qu'elle n'est pas uniquement agricole, mais également politique et sociale. Crise du blé et crise de croissance se superposent en Afrique du Nord comme dans tant d'autres pays d'Orient. Les entorses successives données en Indo-Chine à l'application des codes par une magistrature bienveillante constituent un penchant dangereux, une « piqûre de morphine », plutôt qu'une « solution » dans toute la force du terme.

Avec une hardiesse savamment calculée, l'Egypte tente à l'heure actuelle de trancher ces questions vitales. Un tel effort mérite toutes les réussites; il lui vaudra en outre un redoublement de prestige auprès des autres pays qui profiteront de la voie ainsi frayée.

# CHRONIQUE AGRICOLE LOCALE

## LE NIL EN DECEMBRE 1932.

A Juba, les cotes du Bahr el Gabel ont fléchi légèrement de 14 m. à 13 m. 80, mais sont encore supérieures de 0 m. 50 à la moyenne.

A Malakal, le Nil Blanc, soutenu par de bons apports des affluents abyssiniens, est resté étale à 12 m. 90; ce niveau est absolument anormal, à la fin du mois il dépassait la moyenne de 1 m. 25.

A Roseires, bien qu'en baisse, le Nil Bleu s'est également maintenu de 0 m. 20 à 0 m. 40 au dessus de la moyenne.

Le réservoir de Sennar a été maintenu à son maximum habituel de 20 m. 75.

A Khartoum, le Nil Bleu n'a que très légèrement baissé; à la fin du mois, il dépassait la moyenne de quelques centimètres.

A Kashm el Girba, l'Atbara est tombé à son étiage et ne sera plus coté jusqu'en Mai prochain.

A Atbara et à Wadi Halfa, les niveaux du Nil sont normaux.

Le remplissage du réseroir d'Assouan se poursuit sans aucune difficulté. Fin Décembre, le niveau de la retenue a atteint 112 m., en avance d'un mètre sur la moyenne.

A El Leissi, le Nil marque 18 m. après avoir oscillé autour de ce chiffre pendant les deux dernières décades du mois.

En résumé, situation de tous points satisfaisante.

## ETAT DES IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE DU 21 NOVEMBRE AU 20 DECEMBRE 1932.

**(Résumé du Rapport du Ministère des Travaux Publics.)**

Les rotations d'automne (nili) ont été suspendues le 5 Décembre 1932 et tous les canaux ont été remplis afin de permettre aux cultivateurs de donner un arrosage général avant la mise en chômage hivernal. Le débit a été suffisant pour faire face à tous les besoins.

L'état du drainage est satisfaisant.

## LE RENFORCEMENT DU BARRAGE D'ASSIOUT.

Il a été décidé de commencer par le barrage d'Assiout, les travaux de renforcement à effectuer à tous les anciens barrages pour les mettre à même de supporter le supplément de charge devant résulter de la surélévation du réservoir d'Assouan.

Les crédits nécessaires à ce travail ont été portés au budget du Ministère des Travaux Publics pour le prochain exercice.

## LE CONGRES DU LAC TSANA

Les questions de l'utilisation des eaux du lac Tsana et de l'aménagement d'un réservoir dans cette région sont périodiquement remises sur le tapis grâce aux bons soins d'une firme américaine, la White Corporation.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer (1) le peu d'intérêt immédiat de ces projets pour l'agriculture égyptienne. Toutefois, les droits de l'Egypte sur les eaux du Nil ne lui permettent pas de s'abstenir d'un débat relatif au contrôle de l'une des sources de ce fleuve. C'est à ce titre qu'elle prendra part au Congrès du Lac Tsana qui aura lieu à Addis-Abéba, congrès auquel participeraient également l'Angleterre, l'Italie, l'Ethiopie, ainsi que la France et les Etats-Unis d'Amérique dont on s'explique moins la présence en cette occurence. Abdel Méguid Omar Bey, Directeur du Service des Réservoirs au Ministère des Travaux Publics a été désigné pour représenter le Gouvernement Egyptien.

## ETAT ET PERSPECTIVES DES CULTURES EN DECEMBRE 1932.

### (Résumé du Rapport du Ministère de l'Agriculture.)

**Canne à sucre.** — Conditions favorables à la maturation. Dégâts habituels mais peu importants du borer (perce-tige) et de la cochenille de l'hibiscus. La coupe et la fourniture aux Sucreries ont commencé le 19 Décembre. Rendement au feddan légèrement supérieur à la moyenne.

**Maïs d'automne (nili).** — Légère attaque de borer dans les provinces de Béhéra, Gharbieh, Guizeh et Minieh. La maturité s'est effectuée normalement et la récolte est en majeure partie terminée. Rendement moyen.

**Millet d'automne (nili).** — Moisson terminée. Dans l'ensemble et malgré une récolte médiocre en Haute-Egypte, le rendement est supérieur de onze pour cent à la moyenne.

(1) Voir: Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Egypte, No. 206, Décembre 1929, « Le Lac Tsana », pg. 1 à 3. Id. No, 216, Novembre 1930, « Le réservoir du lac Tsana ». pg. 526.

**Riz d'automne (nili).** — La moisson est presque terminée; le rendement est légèrement supérieur à la moyenne.

**Blé.** — Températures en général favorables. Dans la province de Kéneh, quelques réensemencements sont devenus nécessaires par suite de l'attaque du ver rongeur.

Les semailles sont terminées. Epandage des engrais et irrigation avant le chômage hivernal des canaux. L'emblavure bien qu'inférieure à l'an dernier, dépasserait d'environ onze pour cent la moyenne des cinq dernières années.

**Orge.** — Quelques attaques de ver rongeur dans la province de Kéneh. Les semailles sont terminées, mais le froid a arrêté la végétation dans les terres faibles et salées du Nord du Delta.

**Féveroles.** — Les superficies ensemencées sont sensiblement inférieures à celles de l'an dernier et correspondent à peu près à la moyenne des cinq dernières années.

La floraison est générale en Haute-Egypte, elle commence à peine en Moyenne et Basse-Egypte. La formation des gousses a commencé dans quelques cultures précoces. L'aspect général est satisfaisant.

**Oignons.** — Le repiquage est terminé et les sarclages sont commencés. Les bulbes se forment déjà dans quelques cultures précoces de la province de Kéneh.

**Fenugrec (helba).** — La floraison est générale en Haute-Egypte et la formation des gousses commence.

**Lentilles.** — Les semailles sont terminées. La floraison commence dans quelques cultures précoces de la Haute-Egypte. Etat général satisfaisant.

**Trèfle d'Alexandrie (bersim).** — Quelques criquets ayant fait leur apparition dans la province du Béhéra ont été détruits au moyen d'appâts empoisonnés. La première coupe est commencée dans les cultures précoces. A noter l'emploi du superphosphate de chaux, épandu comme engrais sur quelques cultures de bersim.

---

## STATISTIQUE DU COTON EGRENE JUSQU'A FIN DECEMBRE.

Les quantités égrenées jusqu'à fin Décembre sont les suivantes (en cantars de 44 kilos, 928).

| Variétés | 1932 | 1931 | 1930 |
|---|---|---|---|
| Sakellaridis | 766.472 | 823.775 | 1.080.950 |
| Autres au dessus de 1"3/8 | 366.199 | 341.675 | |
| De 1"3/8 à 1"1/4 | 255.205 | 197.788 | 3.569.283 |
| De 1"1/4 à 1"1/8 | 1.930.943 | 2.993.214 | |
| Scarto | 77.170 | 111.842 | 108.950 |
| Totaux | 3.395.989 | 4.408.294 | 4.759.183 |
| Pourcentage du Scarto | 2,27 | 2,54 | 2,29 |

Le mouvement de l'égrenage s'est ralenti (807.326 cantars en Décembre contre 1.119.605 en Novembre) mais le total atteint est déjà relativement élevé par rapport à l'évaluation globale de la récolte.

Bien qu'en légère augmentation sur celui du mois dernier, le pourcentage du scarto est maintenant inférieur à celui des deux années précédentes.

## LE CONTROLE DES NOUVELLES VARIETES DE COTON.

Le Ministère de l'Agriculture a soumis au Comité Consultatif un projet de loi ayant pour objet le contrôle des nouvelles variétés de coton sélectionnées par les particuliers.

Une loi semblable existe aux Etats-Unis; elle place les nouvelles variétés sous une surveillance officielle qui a pour but de prévenir les hybridations et les abus lésant les droits des sélectionneurs ou l'économie agricole du pays.

## EXTRAIT DES BULLETINS METEOROLOGIQUES DU DEPARTEMENT PHYSIQUE.

### (4me semaine de Novembre et 3 premières semaines de Décembre 1932.)

Alternance presque régulière de températures relativement élevées pour la saison pendant la dernière semaine de Novembre et surtout la seconde de Décembre avec des températures normales ou légèrement inférieures à la moyenne durant les première et troisième semaines de Décembre.

Les moyennes de l'humidité journalière ont été inférieures à la normale pendant la première semaine de Décembre et supérieures pendant la seconde. Le reste de la période a été caractérisé par des variations en sens divers d'une région à l'autre.

De fortes pluies sont tombées dans le désert Ouest, endommageant les routes.

Un léger tremblement de terre a été ressenti au Caire le 7 Décembre 1932 sans causer de dégâts appréciables.

# MARCHE DES PRODUITS AGRICOLES

## COTON ET GRAINE.

### Cours du coton et de la graine du 16 Décembre 1932 au 15 Janvier 1933.

Les fêtes de la Noël et du Jour de l'an ont considérablement écourté la période sous revue.

Malgré l'influence déprimante des marchés américains, les cotons égyptiens ont fait preuve, dans l'ensemble, de beaucoup de fermeté. Le Sakel Mars a été l'objet d'une demande commerciale soutenue et ses cours ont dépassé à plusieurs reprises le prix de 14 tallaris.

Après une fermeté de courte durée, du 16 au 19 Décembre (hausse du Sakel Mars de 13.57 à 13,73 et de l'Achmouni Février de 11,54 à 11,78) les cours fléchissaient jusqu'au 23 Décembre (13,27 pour le Sakel et 11,43 pour l'Achmouni) pour reprendre avec vigueur par la suite et atteindre respectivement 14,22 et 12,18 au plus haut. Le 10 Janvier les prix se sont tassés légèrement du fait de nombreuses réalisations et s'inscrivaient en clôture à 13,81 et 11,93, en hausse effective sur les cours du 16 Décembre.

Ces velléités de fermeté de notre marché sont caractéristiques, surtout si on les compare à la dépression progressive de l'Américain

La graine Février, très ferme, haussait de P.Eg. 68,5 à P.Eg. 77,1.

## LA VENTE DES STOCKS DE COTON DU GOUVERNEMENT.

Des bruits tendancieux, régulièrement démentis sitôt lancés, ont couru à plusieurs reprises au sujet d'une vente brusquée des stocks de coton du Gouvernement.

Rien jusqu'à présent ne permet de prévoir un changement dans le plan arrêté à l'avance par le Gouvernement, plan qui consiste à liquider une nouvelle tranche du stock, chaque année à la fin du printemps et au cours de l'été.

Il est encore trop tôt en saison pour effectuer une opération de cette envergure; on risquerait de gêner les fixations de Janvier et de Février qui sont généralement importantes.

La faiblesse de la présente récolte facilitera, sans aucun doute, l'absorption des quantités qui seront ainsi mises sur le marché. Mais comme tout stock pèse sur la récolte future, sa réduction reste toujours désirable; si donc le Gouvernement en trouve l'opportunité, il s'empressera bien certainement d'alléger dans la mesure du possible le report sur l'an prochain.

Par contre, il serait notoirement exagéré, et partant nuisible, de prendre texte de ce qui précède pour proclamer à l'avance que le stock pourra être liquidé dans son entier au courant de cette année, ou plus encore, qu'il va l'être dès maintenant en un tournemain.

---

## AUTRES PRODUITS AGRICOLES (1)

### EN DECEMBRE 1932.

| Le Caire | du 1er au 10 Déc. | du 11 au 20 Déc. | du 21 au 30 Déc. |
|---|---|---|---|
| **Blé Baladi Zawati.** — Ferme malgré un léger tassement dans la dernière décade. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 100/104,4/106 | 100/106,6/113 | 103/105,2/107 |
| **Blé Baladi Moyen et Commercial.** — Ferme; marché actif. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 92/99,4/105,5 | 100/102,1/104 | 94,25/98,5/104 |
| **Fèves Saïdi.** — Irrégulières. Le prix moyen finit en reprise sensible. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 67/76/109 | 63/70/75 | 72/73/75 |
| **Fèves Baladi.** — Irrégulières; fermes à la fin du mois. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 50/61,3/72 | 61/54,7/68 | 61/64,3/68 |
| **Lentilles Farchouti.** — Fermes mais peu traitées. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 88/90/92 | — | — |
| **Orge Béhéri.** — En baisse sensible. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 50 | 42 | 40/41,7/44 |
| **Maïs Mabrouma.** — Non coté. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | — | — | — |
| **Doura Roufaia (Millet).** — Faible. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 48/50,6/55 | — | 45/48,4/50 |
| **Helba Saïdi (Fenugrec).** — Ferme; sans affaires. | | | |
| P.Eg. l'ardeb | 70 | 75,25 | — |

(1) Le Bulletin publié par le Département de la Statistique Générale de l'Etat sous le titre: « Prix et Stocks des graines et fourrages aux marchés du Caire » est devenu quotidien depuis le 9 Novembre 1932. Les prix qui figurent dans le tableau ci-dessus représentent pour chaque décade les prix extrêmes pratiqués à Rod el Farag, Atar el Nabi et Guizeh, ainsi que les prix moyens des transactions réellement effectuées.

**Lupins Baladi.** — Non cotés.

P.Eg. l'ardeb — — —

**Sésames Baladi Blancs.** — Non cotés.

P.Eg. l'ardeb — — —

**Tibn Mawani (Paille hachée).** — Non coté.

P.Eg. le hemlé — — —

| | 3 Déc. | 10 Déc. | 17 Déc. | 24 Déc. | 31 Déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Riz Rangoon No. 3 (f.B. Alexandrie Quai).** — Ferme avec peu d'affaires. | | | | | |
| L.St. la tonne | 8.2.6 | 8.5.0 | — | 8.5.0 | 8.5.0 |
| **Oignons Saïdi (Alexandrie Quai).** — Sans affaires, la saison n'est pas encore commencée. | | | | | |
| P.Eg. le cantar sp. | — | — | — | 25/42 | 35/42,6 |
| **Oeufs (en caisse Alexandrie).** — En baisse sensible, gros arrivage de l'intérieur. | | | | | |
| P.Eg. le mille | 190/250 | 170/200 | 150/210 | 140/200 | 140/180 |
| **VIANDE TUEE (gros abattoirs du Caire).**— Ferme et inchangée. | | | | | |
| a) **Mouton Baladi.** — | | | | | |
| P.Eg. le cantar sp. | 320/350 | 320/350 | 320/350 | 320/350 | 320/350 |
| b) **Batch (veau de buffle).** — | | | | | |
| P.Eg. le cantar sp. | 210/230 | 210/230 | 210/230 | 210/230 | 210/230 |

## L'EXPORTATION DU MAIS.

Dans sa séance du 29 Décembre 1932, le Conseil des Ministres a décidé d'ouvrir un crédit de L.E. 50.000 devant servir à accorder une prime à l'exportation du maïs.

D'autre part, des pourparlers sont actuellement en cours pour envoyer en Grèce quarante mille tonnes de maïs qui seraient payées en tabac.

## L'IMPORTATION DES OIGNONS EN FRANCE.

Durant le premier trimestre de 1933, la part de l'Egypte dans le contingentement général des importations d'oignons (1.700 tonnes) a été fixée à 730 tonnes.

Par contre, c'est presque uniquement l'Egypte qui sera à même de fournir la tranche de 6.800 tonnes représentant le contingent d'oignons à importer en France pendant le second trimestre.

## LE MARCHE DES ŒUFS A ALEXANDRIE.

Les commandes de l'étranger affluent habituellement vers la fin de l'automne et le commencement de l'hiver.

A la fin de 1932, les ordres s'étant fait attendre, les prix avaient fait d'abord montre d'une certaine faiblesse et les marchands de l'intérieur avaient restreint leurs achats. Il semble par contre qu'un certain stock s'était formé chez les producteurs et les ramasseurs dans l'espoir d'une hausse.

Quand les premières commandes sont arrivées à Alexandrie, les prix se sont élevés rapidement par suite de la rareté de la marchandise disponible sur la place. Cette hausse a eu deux effets : 1o) l'arrêt des demandes de l'étranger, 2o) le brusque afflux de toutes les quantités se trouvant à l'intérieur. Ces gros arrivages ne trouvant plus de conte-partie au moment de leur arrivée au Gabbari, les cours ont baissé. Il semble douteux que les commandes étrangères, qui ont été alors perdues pour l'Egypte, puissent être facilement remplacées, les perspectives du marché extérieur des œufs étant peu encourageantes.

Si producteurs comme intermédiaires s'étaient contentés d'un bénéfice modeste et avaient écoulé régulièrement leur marchandise, chacun aurait gagné davantage et l'économie générale du pays s'en serait heureusement ressentie.

Le défaut d'organisation rationnelle du commerce des œufs et le désir de réaliser un excédent le gain semblent les véritables causes de ce « manque à gagner » qui aura sa répercussion sur la balance commerciale de l'Egypte pour l'année en cours.

---

## L'EXPORTATION DES FRUITS ET LEGUMES EGYPTIENS.

Conformément au plan fixé (1) les premiers envois de fruits ont été expédiés le 11 Décembre 1932.

Il est emballé journellement 400 caisses de mandarines et ce chiffre ne tardera pas à être augmenté.

L'Administration du Commerce et de l'Industrie a laissé les producteurs qui le désirent, libres d'ajouter leurs marques particulières sur les caisses afin de faciliter à l'avenir leurs relations avec les commerçants étrangers.

De son côté, une société égyptienne exporte via Port-Saïd dix tonnes de fruits par semaine. Les achats sont effectués par le centre de Benha, mais cette société se charge elle-même de l'emballage et du transport.

L'exportation des légumes commencera prochainement. Elle semble devoir être assez active, bien que certaines des variétés demandées fassent actuellement défaut sur le marché.

---

(1) Voir: Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Egypte, No. 236, Novembre 1932 « La production des fruits et leur exportation », pg. 642 à 644.

## LA REDUCTION SAISONNIERE DU TARIF DOUANIER SUR LES ORANGES.

Du 1er Avril au 30 Septembre, les oranges importées en Egypte sont taxées L.Eg. 0,200 les 100 K.B. (au lieu de L.Eg. 0,500 du 1er Octobre au 31 Mars).

Cette clause avait été insérée dans le décret du 31 Mars 1932 afin de faciliter les importations d'Espagne, d'Italie et de Palestine quand la récolte locale est épuisée.

Le Ministère de l'Agriculture vient de demander au Ministère des Finances de supprimer cette réduction temporaire afin de favoriser la production locale.

Si l'expérience prouve que les oranges égyptiennes peuvent se conserver après le 1er Avril, cette demande semble fondée et la date de la réduction pourrait être reculée de quelques jours, jusqu'au 15 Avril par exemple.

Par contre, on ne voit pas bien quel encouragement une élévation de tarif douanier pourrait apporter aux planteurs égyptiens dans les moments où leur récolte n'est plus présentable sur le marché. Or, après le 15 Avril, les chaleurs commencent et les oranges, même tardives, ne peuvent être conservées davantage sous nos climats; c'est pour cette raison qu'il est alors nécessaire de recourir à des fruits venant de régions plus tempérées.

## PRODUITS TECHNOLOGIQUES EN DECEMBRE 1932.

| | 3 Déc. | 10 Déc. | 17 Déc. | 24 Déc. | 31 Déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| **SUCRES (Dédouanés).** — Inchangés mais tendance ferme. | | | | | |
| **Java simple sac.** — | | | | | |
| P.Eg. le sac | 206 | 206 | 206 | 206 | 206 |
| **Trieste.** — | | | | | |
| P.Eg. le sac | 205 | 205 | 205 | 205 | 205 |
| **FARINES.** — | | | | | |
| **Australie (Dispon. f.B. Alexandrie).** — Inchangée. | | | | | |
| L.St. la tonne | 7.10.5 | 7.10.0 | 7.10.0 | 7.10.0 | 7.10.0 |
| **Baladi (Le Caire).** — Inchangée. | | | | | |
| P.Eg. le sac (1) | 90/115 | 90/115 | 90/115 | 90/115 | 90/115 |
| **SON BALADI.** — Non coté. | | | | | |
| P.Eg. l'ardeb | — | — | — | — | — |
| **HUILE FRANÇAOUI.** — Ferme. | | | | | |
| P.Eg. l'oke | 5,2/5,3 | 5,1/5,3 | 5,0/5,1 | 5,0/5,3 | 5,0/5,3 |
| **BEURRE FONDU (Béhéri Gamoussi).** — Faible. | | | | | |
| P.Eg. le cantar | 450/480 | 450/500 | 425/500 | 430/500 | 425/450 |
| **MELASSE COMESTIBLE (Atar el Nabi).** — Faible. | | | | | |
| P.Eg. le cantar | 39/52 | 38/52 | 38/46 | 38/48 | 39/48 |

(1) De 80 okes (100 kilos).

## LE STOCK DE SUCRE EGYPTIEN.

La quantité de sucre existant actuellement en Egypte dépasse les besoins de la consommation; cette dernière étant inférieure aux années précédentes. Le report des campagnes antérieures atteint presque la quantité qui sera produite cet hiver et, en conséquence, il est devenu nécessaire de décongestionner le marché.

D'accord avec la Société des Sucreries, le Ministère des Finances a décidé d'exporter le surplus en prenant des mesures douanières afin que ce sucre ne puisse revenir en Egypte.

---

## PRODUITS NECESSAIRES AUX CULTIVATEURS.

### EN DECEMBRE 1933.

| | 3 Déc. | 10 Déc. | 17 Déc. | 24 Déc. | 31 Déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| **CHARBONS (sur wagon Alexandrie).** — Inchangés. | | | | | |
| **Cardiff gros.** — | | | | | |
| P.Eg. la tonne | 145 | 145 | 145 | 145 | — |
| **Newcastle gros.** — | | | | | |
| P.Eg. la tonne | 115 | 115 | 115 | 115 | — |
| **Anthracite nuts.** — | | | | | |
| P.Eg. la tonne | 310 | 310 | 310 | 310 | — |
| **SACS (Dispon. Suez, Douane payée).** — En baisse sensible. | | | | | |
| **Coton 3 lbs.** — | | | | | |
| P.Eg. la pièce | 4 20/40 | 4 20/40 | — | 4 19/40 | 4 17/40 |
| **Céréales 2 1/2 lbs.** — | | | | | |
| P.Eg. la pièce | 3 6/40 | 3 2/40 | — | 2 36/40 | 2 34/40 |
| **Oignons.** — | | | | | |
| P.Eg. la pièce | 1 19/80 | 1 17/80 | — | 1 17/80 | 1 17/80 |

# TRANSACTIONS FONCIERES RURALES

## TRANSACTIONS FONCIERES RURALES

### EN DECEMBRE 1932.

Toute activité des affaires hypothécaires est actuellement suspendue. Les grandes banques attendent toujours la signature de l'arrangement avec le gouvernement, les autres banques et les particuliers restent dans l'expectative, ne sachant pas exactement la situation qui leur sera faite.

Les ventes amiables sont peu nombreuses par suite du défaut de vendeurs, conséquence naturelle de la trève momentanée dont profitent les débiteurs obérés. Mais contrairement à ce qui se produit d'habitude en cas de raréfaction de l'offre, il ne semble pas s'être produit de hausse dans les cours.

Les prix obtenus par les ventes judiciaires font, eux aussi, montre de faiblesse, les seuls acheteurs étant les poursuivants ou les créanciers inscrits.

Voici les chiffres pour Décembre 1932, comparés à ceux des années précédentes :

| Ressorts | Nombre d'audiences | Nombre d'affaires | Superficies adjugées F. K. S. | Prix d'adjudication L. Eg. | Moyenne au feddan L. Eg. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | DECEMBRE 1932. | | |
| Le Caire | 2 | 71 | 2.316- 2-16 | 81.872 | 35,4 |
| Alexandrie | 3 | 51 | 1.881- 8-12 | 92.993 | 49,4 |
| Mansourah | 3 | 32 | 902-21-16 | 34.035 | 37,7 |
| Totaux | 8 | 154 | 5.100- 8-20 | 208.900 | 40,9 |
| | | | DECEMBRE 1931. | | |
| Totaux | 8 | 79 | 2.361- 7- 1 | 117.486 | 49,6 |
| | | | DECEMBRE 1930. | | |
| Totaux | 7 | 62 | 1.634-23-14 | 108.140 | 66,1 |
| | | | DECEMBRE 1929. | | |
| Totaux | 6 | 84 | 1.291- 1-18 | 127.459 | 98,7 |
| | | | DECEMBRE 1928. | | |
| Totaux | 6 | 66 | 7.473- 1-21 | 151.107 | 20,2 |

Voici d'autre part, les chiffres relatifs à l'année 1932 dans son entier : (1)

(1) Il convient de rappeler que les audiences de criées qui devaient avoir lieu dans les mois de Juillet, Août et Septembre 1932 ont été supprimées. Tous ces chiffres, comprenant les surenchères et folles-enchères, doivent être réduits d'au moins dix à quinze pour cent, pour correspondre approximativement aux montants nets.

ANNEE 1932.

| Ressorts | Nombre d'audiences | Nombre d'affaires | Superficies adjugées F. K. S. | Prix d'adjudication L. Eg. | Moyenne au feddan L. Eg. |
|---|---|---|---|---|---|
| Le Caire | 19 | 566 | 13.283-21-19 | 741.546 | 55,8 |
| Alexandrie | 18 | 299 | 14.071- 0- 4 | 641.214 | 45,6 |
| Mansourah | 31 | 230 | 7.762-22-10 | 440.787 | 56,7 |
| Totaux | 68 | 1095 | 35.117-20- 9 | 1.823.547 | 51,9 |

comparés à ceux des années précédentes :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | ANNEE 1931. | | | |
| Totaux | 85 | 921 | 36.044-15- 0 | 1.400.106 | 38,8 |
| | | ANNEE 1930. | | | |
| Totaux | 78 | 860 | 21.916- 1-10 | 1.392.122 | 63,5 |
| | | ANNEE 1929. | | | |
| Totaux | 70 | 802 | 22.717- 5- 0 | 1.503.214 | 66,1 |

Un effort se poursuit afin de dégager les rôles qui, spécialement au Caire, ont atteint un degré d'encombrement sans précédent.

---

## LES TERRAINS DE LA SOCIETE FONCIERE.

Une des clauses de l'arrangement intervenu entre le Gouvernement et la Société Foncière au sujet des terrains qu'elle a acquis sur adjudication dans les tribunaux, prévoit la rétrocession éventuelle de ces biens, de préférence à leurs anciens propriétaires. Ces derniers cherchent à être fixés sur les conditions de prix et de paiement; ils demandent que le prix de revente ne dépasse en aucun cas celui de l'adjudication de plus de dix pour cent. La partie du prix payable au comptant serait d'un quart, le reste devant être échelonné sur vingt annuités.

---

## NOUVEAU CREDIT POUR L'ACHAT DES TERRAINS EXPROPRIES.

Dans sa séance du 29 Décembre 1932, le Conseil des Ministres a aprouvé un projet de loi tendant au prélèvement sur la Réserve Générale d'un million de L.Eg. Cette somme sera affectée à l'achat des terrains expropriés dont la Société Foncière se portera adjudicataire suivant les arrangements antérieurs.

---

## L'EMISSION DES BONS DU TRESOR.

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom au Parlement.

Article 1.

Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor jusqu'à concurrence d'un montant total de L.E. 3.500.000, dont:

(1) L.E. 1.000.000 en bons remboursables en cinq années à compter de la date de leur émission et productifs d'intérêts à quatre pour cent l'an, payables par semestrialités échues;

(2) L.E. 2.500.000 en bons remboursables en dix années à compter de la date de leur émission et productifs d'intérêts à quatre et demi pour cent l'an, payables par semestrialités échues.

Ces Bons seront au porteur et amortissables par voie de tirages annuels.

Article 2.

Les intérêts, ainsi que le capital des Bons amortis, devront être stipulés payables au Caire et ils seront exempts de tous impôts et droits qui sont ou seront établis.

Article 3.

Le produit de l'émission des Bons susmentionnés sera affecté à l'exécution des accords à passer entre le Gouvernement et les établissements de crédit hypothécaire.

Article 4.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution de la présente Loi et pourra prendre à cet effet tous arrêtés nécessaires.

La présente loi entrera en vigueur dès sa publication au « Journal Officiel ».

Fait au Palais de Koubbeh, le 8 Janvier 1933.

# INFORMATIONS FINANCIERES AGRICOLES

## BOURSE DU CAIRE.

### Valeurs agricoles et technologiques du 16 Décembre 1932 au 15 Janvier 1933.

Le marché des valeurs foncières a été ferme dans l'ensemble et si l'on excepte la baisse de la Cheikh-Fadl, les titres ont haussé sensiblement malgré la reprise de la livre sterling.

Les valeurs de crédit foncier ont été traitées activement, les obligations à lots en particulier; les transactions, peu nombreuses pour le reste de la cote, ont porté surtout sur les valeurs spéculatives ou arbitragées.

Les fonds d'état, très fermes d'habitude, ont faibli subitement au cours de la deuxième semaine de Janvier. La clôture était plus ferme.

**Crédit Foncier Egyptien.** — L'action Foncier est en forte hausse, de 616 à 644 francs. Le dixième de part de fondateur regagne 25 francs et s'inscrit à 1375 en clôture.

Le groupe des obligations a été très actif, la série 1886 est en hausse sensible, de 559 à 571 francs; la série 1903 avance de 316 1/2 à 320 1/2.

**Agricultural Bank.** — S'échange entre 6 3/4 et 6 15/16.

**Land Bank.** — Très ferme; en hausse de 6 à 6 3/4. Cette fermeté semble due à la bonne impression causée par l'accord intervenu entre le Gouvernement et les établissements de crédit hypothécaire.

**Béhéra.** — A haussé brusquement de 11 à 11 15/16 et se maintient à ce prix, sans affaires.

**Kom-Ombo.** — Ferme, varie entre 4 17/32 et 4 25/32.

**Cheikh-Fadl.** — En forte baisse, de 91 à 85 francs.

## SOCIETE FONCIERE DU DOMAINE DE CHEIKH-FADL.

### Assemblée des Actionnaires tenue au Caire le 16 Décembre 1932.

Les acquéreurs du Domaine de Cheikh Fadl n'ont pas été en mesure de régler intégralement le solde de l'annuité 1931, qui était la première à échoir suivant le nouvel arrangement.

La créance de la Société est garantie par le privilège du vendeur sur le domaine de Cheikh-Fadl et par une inscription en second rang sur 4.400 feddans environ sis dans les districts de Béni-Mazar et Maghagha outre un immeuble sis au Caire.

Les bénéfices nets de l'exercice se terminant le 30 Juin 1932 atteignent L.Eg. 47.490.

Il a été distribué le 7 Mars 1932, un dividende de L.Eg. 0,200 contre remise du coupon No. 48. Cette opération a laissé un solde de L.Eg. 74.043 revenant entièrement aux actions, qui a été reporté à nouveau.

---

## THE LAND BANK OF EGYPT. (BANQUE FONCIERE D'EGYPTE).

### Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Alexandrie le 20 Décembre 1932.

Le rapport du Conseil d'Administration rappelle le rôle joué durant l'année qui vient de s'écouler par le bas prix des produits agricoles et la dévalorisation de certaines monnaies.

Malgré quelques fluctuations, qui n'ont été que passagères, un symptôme d'amélioration tend cependant à se manifester dans les cours du coton. D'autre part, le développement des cultures vivrières a permis aux producteurs de vendre un surplus important en quantité, ce qui malgré des prix peu rémunérateurs a pallié dans une certaine mesure aux inconvénients résultant de la réduction de l'acréage cotonnier.

Il y a lieu de retenir particulièrement ce fait que le fellah (paysan) ayant dû restreindre ses dépenses faute de crédit, les récoltes ne se trouvent plus, comme autrefois, grevées de dettes importantes avant même d'arriver à maturité.

Le rapport mentionne ensuite les différentes formes d'assistance dues à la sollicitude du Gouvernement (Crédit Agricole, Crédit Hypothécaire, Société Foncière).

L'ensemble des créances de la Banque au 30 Septembre 1932 se monte à L.Eg. 5.560.024 contre L.Eg. 5.798.834 à la fin de l'exercice précédent.

Le compte domaine est passé de L.Eg. 241.074 à L.Eg. 413.588 en raison de l'acquisition de deux immeubles urbains et 67 propriétés

rurales, alors que les ventes n'ont porté que sur 19 immeubles ruraux vendus en entier, 15 immeubles ruraux vendus partiellement et une partie d'immeuble urbain.

Le solde bénéficiaire après prélèvement des frais, taxes, intérêts, charges sociales, amortissements, provisions pour risques sur prêts et différences de change, se monte à L.Eg. 79.136 qui seront reportées à nouveau.

Bien que cette année encore aucune distribution n'ait pu être effectuée, le bilan de l'exercice fait ressortir une amélioration sensible, surtout au point de vue trésorerie.

---

## LE BILAN DU CREDIT AGRICOLE.

Le premier exercice du Crédit Agricole a été clôturé fin Décembre 1932. Comme il porte sur plus d'une année, il est vraisemblable que le bilan ne pourra pas être publié avant les derniers jours de Janvier 1933.

---

## LA REVISION DE L'IMPOT FONCIER.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné (No. 233, Juin-Juillet 1932, pg. 404), le délai de trente ans fixé par la loi du 10 Mai 1899 viendra à terme entre 1936 et 1941 suivant les différentes dates auxquelles cette loi a commencé à porter effet dans les diverses provinces.

Une nouvelle loi de péréquation de l'impôt foncier est donc en préparation; elle devrait être promulguée le plus tôt possible, afin de pouvoir fonctionner dès 1936.

L'expérience a démontré que le délai de trente ans est trop long, vu les modifications culturales et économiques qui surviennent inévitablement durant une aussi longue période. On prête au Ministère des Finances l'intention de demander sa réduction à dix ans seulement.

Il semble que, tombant à son tour dans l'extrême contraire, ce nouveau délai soit par trop bref. Il a fallu 6 à 7 ans d'un travail soutenu pour appliquer la loi de 1899. Or depuis cette époque, le morcellement de la propriété a considérablement progressé. De 1906 à 1930, alors que la superficie totale augmentait seulement d'environ 350.000 feddans (de 5.430.772 à 5.790.050) le nombre des cotes d'impôt foncier rural — moukallafa — passait de 1.230.581 à 2.210.341 soit une augmentation de près d'un million. Il est à prévoir que la prochaine péréquation portera sur environ 2 1/2 millions de cotes foncières et durera près d'une dizaine d'années.

On travaillerait donc tout ce temps à établir des rôles sujets à n'être appliqués que dix ans. Autant dire que la péréquation de l'impôt foncier rural, au lieu de correspondre comme par le passé à un effort temporaire deviendrait une administration permanente dont les nombreux employés constitueraient une charge importante pour les budgets futurs. Sous couleur d'une meilleure répartition de cet impôt, on commencerait par en absorber une notable proportion.

Dans les circonstances actuelles, le Gouvernement ne peut guère consentir à une diminution de son revenu net; il serait donc amené insensiblement à augmenter encore un fardeau dont les populations rurales sont unanimes à demander l'équitable allègement.

Un moyen terme, vingt ans par exemple, serait probablement plus judicieux et mieux accueilli que celui proposé dans le nouveau projet de loi.

---

## LES DEMANDES DU SYNDICAT GENERAL AGRICOLE

Le Syndicat Général Agricole surenchérissant sur certaines des propositions du Gouvernement, vient d'émettre à son tour ses desiderata relatifs aux créances hypothécaires. Ils peuvent se résumer comme suit :

1) réduction du taux d'intérêt de la banque du Crédit Agricole de 7 à 6 pour cent.

2) réduction du maximum légal du taux de l'intérêt de 9 à 7 pour cent.

3) extension obligatoire à toutes les affaires d'hypothèques de l'accord en cours de pourparlers avec les trois banques hypothécaires.

Signalons d'autre part, une réunion des directeurs de Sociétés Foncières ayant vendu aux cultivateurs des lots de terrain payables par annuités. Au cours de cette réunion, un mémoire a été élaboré afin d'exposer au Gouvernement la situation des clients de ces Sociétés.

---

## LES AVANCES SUR LE COTON.

Outre les facilités habituelles consenties pour l'achat à crédit des semences et des engrais, le Crédit Agricole a décidé d'accorder une avance en argent de L.E. 1,500 par feddan planté en coton, aux petits propriétaires possédant moins de trente feddans.

Les avances seront payées : les deux tiers après la plantation et le dernier tiers au moment de la cueillette.

# DOCUMENTS LEGISLATIFS ET ADMINISTRATIFS

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE.

Le Journal Officiel No. 114 du 29 Décembre 1932 publie un arrêté portant règlement d'exécution du Décret-Loi No. 20 de 1931, modifié par le Décret-Loi No. 54 de 1932 et règlement d'exécution du Décret-Loi No. 53 de 1932 (pendant l'année agricole 1932-1933), relatifs à la restriction des terres à cultiver en coton.

### ARRÊTÉ RELATIF AUX RÈGLES A OBSERVER AU SUJET DES POMMES DE TERRE PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Art. 1. — Les pommes de terres appartiennent à la famille des Solanacées visée à l'article 2 de l'arrêté du 30 Août 1932.

Art. 2. — Les pommes de terres arrivant en douane sont soumises à l'examen. S'il est constaté par les agents du Ministère de l'Agriculture qu'elles sont atteintes de « Black scab » (Chrysophlyctis endobiotica, Schilb.), elles seront détruites sans que leurs propriétaires puissent prétendre à une indeminté.

S'il est constaté qu'elles sont atteintes de « Phtorimaca operculella,, Zell. » ou de toute maladie pouvant être utilement traitée par la fumigation, elles seront fumigées aux frais du destinataire.

S'il est constaté qu'elles sont atteintes de toute autre maladie ne se prêtant pas à une fumigation utile, elles devront être réexpédiées par leurs propriétaires dans un délai de quinze jours. Si, à l'expiration du dit délai, cette expédition n'a pas été effectuée, elles pourront être détruites sans que leurs propriétaires puissent prétendre à une indemnité.

Le 1er Janvier 1933.

(Journal Officiel No. 4 du 5 Janvier 1933.)

### ARRÊTÉ RELATIF AUX MESURES CONTRE L'INTRODUCTION ET LE TRANSPORT DANS L'INTÉRIEUR DU PAYS DES BŒUFS, VACHES, VEAUX, BUFFLES, CHÈVRES ET PORCS PROVENANT DE LA VILLE DE SUEZ ET SA BANLIEUE

Art. 1. — L'introduction et le transport dans l'intérieur du pays des animaux suivants : bœufs, vaches, veaux, buffles, chèvres

et porcs provenant de la ville de Suez et de sa banlieue sont interdits, si ce n'est moyennant une autorisation préalable délivrée par le Service Vétérinaire et en se conformant aux conditions de la dite autorisation.

**MINISTERE DES COMMUNICATIONS.**

Un certain nombre d'arrêtés ministériels publiés dans le Journal Officiel No. 110 du 19 Décembre 1932 portent réduction du prix de transport par petite vitesse sur le réseau des chemins de fer de l'Etat des produits suivants : oranges, mandarines, citrons, citrons doux, limons et citrus en général, coton égrené et graine de coton, charbon de terre, mélasse et riz. Un arrêté ministériel No. 114 de 1932 établit un prix forfaitaire pour le transport du sucre non raffiné par petite vitesse sur le réseau des chemins de fer de l'Etat à destination de l'usine de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte à Hawamdieh.

Un arrêté ministériel No. 115 de 1932 porte réduction du prix de transport du sucre raffiné (de toutes les variétés) par petite vitesse sur le réseau des chemins de fer de l'Etat.

## Nouvelles Diverses.

**Modernisation des usines d'égrenage.** — Un projet de loi a été déposé, tendant à obliger les propriétaires des usines d'égrenage à installer des dispositifs destinés à éliminer les poussières de l'air. En cas de besoin, le Gouvernement avancera une partie des sommes nécessaires à cette amélioration.

**Droits protectionnistes sur le raisin.** — Sur la proposition du Ministère de l'Agriculture, l'Administration des Douanes étudie le relèvement du tarif concernant les raisins frais. La production du raisin égyptien est en augmentation sensible et il y a lieu d'espérer qu'elle sera à même de suffire la consommation locale.

Toutefois un tarif réduit saisonnier, analogue à celui adopté pour les oranges, pourrait être consenti en faveur des raisins tardifs sans léser nos producteurs.

**L'exportation des tomates et la fabrication des conserves.** — Une société hongroise s'est enquise de la quantité de tomates que l'Egypte serait susceptible de produire. Cette société vise d'une part l'exportation des tomates de primeur (20 à 30.000 tonnes par an) et d'autre part la fabrication des conserves pour l'alimentation locale.

**La vente des poussins sélectionnés.** — Afin de propager les meilleures variétés de pondeuses, le Ministère de l'Agriculture a décidé de mettre en vente des quantités de poussins provenant de lignées sélectionnées.

**Nouvelle extension de la sériciculture.** — Des efforts vont être tentés pour introduire dans l'oasis de Kharga les meilleures variétés de mûrier, cet arbre y poussant déjà naturellement à l'état demi-sauvage. On espère ainsi inciter les habitants à élever le ver à soie.

**Le cinématographe agricole.** — Il a été décidé d'adjoindre une section cinématographique au Musée Agricole (1).

L'un des premiers films documentaires de cette série concerne la croissance des plantes; il a été projeté le 14 Janvier 1933 à la Salle de la Société Royale Entomologique dans une séance spéciale à laquelle assistait un public aussi nombreux que choisi.

---

(1) Rappelons que le Bulletin de l'Union des Agriculteurs a été le premier en Egypte à étudier la question du cinématographe agricole. Voir No. 162, Juin-Juillet 1925, **Ichac (Pierre)**, « Le Cinéma au service de l'Agriculture », pg. 156 à 160.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

## Revue de la Presse Locale.

**L'avenir cotonnier en Egypte.** (l'Informateur du 6 Janvier 1933).

Dans son numéro du 23 Décembre, « L'Informateur » ouvrait une enquête sur l'avenir cotonnier de l'Egypte et posait à ses lecteurs les questions suivantes :

« Que pensez-vous de l'avenir cotonnier de l'Egypte ? Etes-vous pour une politique de cotons chers et de hauts prix ou bien pour une politique de cotons moyens et à bon marché ? Donnez les raisons qui, d'après vous, militent en faveur de la thèse à laquelle vous vous ralliez ».

Nous sommes heureux de donner ci-dessous un résumé des réponses de M. Hugo Lindemann, de la Société Misr pour l'exploitation du coton et de Youssef Bey Nahas, Secrétaire Général du Syndicat Agricole Général d'Egypte.

Selon M. Hugo Lindemann les qualités de coton a soie moyenne devraient former la base de la production égyptienne. Les variétés Achmouni et Zagora peuvent concurrencer victorieusement les meilleures variétés américaines ainsi que les cotons du Pérou, du Brésil et de l'Ouganda, et cela grâce à de meilleurs rendements unitaires et à la dépréciation de notre monnaie.

Quant aux variétés à longue soie (Sakel ou Maarad) elles devraient être cultivées sur des terres spécialement adaptées, mais en quantités limitées ne dépassant pas les besoins de la filature.

Pour Youssef Bey Nahas, l'Egypte doit, sans cesser de cultiver des cotons fins, consacrer ses efforts à produire du coton courant à courte fibre de la classe du « good middling » américain. La récolte égyptienne devrait être préférée à la récolte américaine : 1) parce que le sol, le climat et la régularité de l'irrigation donneront pour la même variété une qualité égyptienne meilleure; 2) parce que l'Egypte, par sa position géographique est plus proche que l'Amérique des marchés consommateurs.

L'auteur suggère de procéder à des essais avec de la graine américaine dans les Domaines de l'Etat ou dans ceux de la Khassa Royale et des Wakfs. Il rappelle l'insuccès des débuts de la culture du Maarad en Egypte et les efforts persévérants des techniciens de la Société Royale d'Agriculture.

« Le Bow wevil » dont la Section Technique du Ministère de l'Agriculture semble craindre l'introduction en Egypte pourrait être aisément combattu grâce aux procédés modernes.

Le succès des cotons à courte fibre permettrait d'intensifier l'industrie cotonnière égyptienne dont l'action se trouve entravée par le manque sur place de cotons inférieurs.

## Revue de la Presse Etrangère.

### ALLEMAGNE.

**Der Tropenpflanzer**. — Berlin, 34 jahrgang, No. 1, Januar 1931.

MORSTATT (Prof. Dr.). — « Weiteres über Blattkrankheiten der Sisalagave », pg. 5 à 13.

Complément de l'article paru dans le même journal (année 1930, No. 8, pg. 307 à 312), au sujet des maladies des feuilles d'agave Sisal.

Une maladie est apparue brusquement à l'automne 1930 dans un certain nombre de plantations de l'Ouest Africain. Les feuilles situées autour du cœur et pas encore assez mûres pour être coupées ont commencé à blanchir sur une assez grande étendue, particulièrement à leur partie haute. La décoloration commence par des taches isolées répandues sur toute la largeur de la face inférieure de la fueille, longues de 20 à 25 centimètres et parfois seulement de 10. De petites étoiles apparaissent parfois de place en place sur la face supérieure de la feuille. Des parties vertes non cernées de brun subsistent quelquefois au milieu des taches blanches.

La maladie apparaît soudainement et l'on trouve le matin des feuilles attaquées sur des touffes où rien n'était apparent la veille. On trouve jusqu'à 6 et 10 feuilles atteintes sur la même plante et la maladie s'étend de proche en proche.

Sa cause première est encore mal déterminée et semble pouvoir être attribuée à de brusques variations climatériques, des dégâts ultérieurs étant causés par des bactéries qui s'installent dans les lésions.

Id. 35 jahrgang, No. 12, Dezember 1932.

HOYER (Fritz). — « Die Auswertungsmöglichkeit tropischer und subtropischer Kultur-und Wildpflanzen für papiertechnische Zwecke », pg. 499 à 513.

Première partie d'une étude sur la possibilité d'employer certaines plantes tropicales et subtropicales, sauvages ou cultivées dans la fabrication du papier.

Cette recherche s'impose, les forêts du Nord ne pouvant à elles seules continuer à fournir toute la pâte de bois nécessaire à la confection des quantités croissantes de papier consommées dans le monde entier. Les difficultés de transport aidant, on sera amené à utiliser les matières premières produites sur place dans les zones tropicales et subtropicales.

De longs et délicats travaux de laboratoires seront encore nécessaires avant de pouvoir mettre en œuvre les matières variées offertes par la flore de ces contrées. Chacune exigera en effet des tours de main et des procédés spéciaux dont l'étude se poursuit.

Parmi les matières premières sur lesquelles ont porté ces recherches, citons celles qui intéressent l'Egypte et le Soudan : la bagasse de canne à sucre, la paille de riz, la paille de maïs, le papyrus, les plantes des « sadd », la paille de lin.

## ARGENTINE.

**Gaceta Algodonera.** — Buenos Aires, ano IX, No. 105, 31 Octubre 1932.

« En Santiago del Estero se esta impulsando el fomento del algodon y otros cultivos de gran porvenir », pg. 9 et 10.

« Hay que orientar en el pais, al Agricultor hacia otros cultivos, para que se diversifique la produccion en bien de la economia de la nacion », pg. 11 à 13.

Dans ces deux articles, il est fait état de la faiblesse du bénéfice (ou même par endroits, de son absence totale) actuellement réalisé par les planteurs de coton, vu les cours très bas de ce textile. Et cependant, la production croissante du coton reste indispensable pour équilibrer la balance commerciale du pays, cette marchandise d'exportation ne pouvant être que bien difficilement remplacée.

En cette occurence, la diversification des cultures est représentée comme le seul remède qui, en améliorant leur situation matérielle et financière, permettrait aux cultivateurs, non seulement de maintenir leur production cotonnière, mais encore d'en accroître le volume.

« La torta de algodon como alimento humano », pg. 16.

Jusqu'à présent le tourteau de coton n'avait guère été employé que dans l'alimentation du bétail. Or il ressort des travaux du Dr. Kurt Ross (1) que cette matière est particulièrement riche en vitamines; outre les vitamines A, B et C, elle contient en abondance la dernière découverte « E », celle qui préserve de la stérilité.

De ce fait, le tourteau de coton peut prendre une certaine importance comme matière première servant à l'extraction de la vitamine E. D'autre part, il serait fort utile de le faire rentrer dans l'alimentation humaine en lui donnant une forme qui le rende appétissant sans lui faire perdre ses propriétés (procédé Schmidtt pour la transformation en farine).

## COLOMBIE.

**Boletin de Agricultura.** — Bogota, Ano V, numeros 8 y 9, Agosto y Septiembre 1932.

NAVARRO (Luis Pardo). — « Monografia sobre el Maïz », pg. 669 à 687, fig.

Le maïs est répandu partout en Colombie, depuis le niveau de la mer jusqu'à 3.000 mètres d'altitude; dans les régions chaudes, il donne jusqu'à trois récoltes par an. L'importance pour la contrée de cette culture, justifie pleinement l'intéressante monographie dont elle fait l'objet; nous nous bornerons à en tirer certaines indications qui pourraient être utiles au cultivateur égyptien.

Sans même atteindre jusqu'à une véritable sélection, un simple choix méthodique des semences par le cultivateur lui-même, pourvu qu'il soit effectué suivant quelques règles très simples, a suffi pour

(1) Voir: « Die Umschau », Francfort s/M. No. 44, 1931.

augmenter le rendement unitaire de quinze à trente pour cent suivant les variétés. Les meilleurs plants doivent être choisis dans le champ en donnant la préférence à ceux qui ont de fortes racines solidement implantées dans le sol; une tige grosse et pas trop haute, susceptible de porter le poids des épis (les tiges d'une longueur exagérée produisent moins de grains, les sucs nourriciers du sol ayant été employés à constituer des parenchymes et des ligneux de peu de valeur par rapport à celle des éléments qu'ils ont soustrait à la terre). Les épis doivent être prélevés sur des plants ayant produit deux épis, sans plus; on prendra celui qui est situé vers la moitié de la hauteur et qui, à sa maturité tend à s'incliner vers le sol. On doit préférer les épis ayant une râpe peu volumineuse, une forme presque cylindrique, bien pleins à leur extrémité. Les files de grains doivent être aussi droites que possible et bien serrées. Les grains doivent être bien développés à la base afin de contenir un embryon robuste, condition nécessaire pour un bon pouvoir germinatif et une valeur alimentaire élevée. Donner la préférence aux grains de grosseur uniforme et à bords rectilignes convergeant légèrement vers la base, de manière à ce que les rangées de grains se raccordent sans laisser d'espace libre et forment un cylindre parfait.

On conserve les épis choisis dans un endroit sec et bien ventilé jusqu'à l'époque des semailles; les grains situés aux deux extrémités de l'épi doivent être écartés car ils sont généralement mal conformés et ont moins de vitalité.

L'auteur signale l'importance de bons labours exécutés à l'avance et, lorsque la terre a déjà été cultivée précédemment en céréales, celle d'un déchaumage préalable. Il est avantageux d'employer le semoir mécanique, les semences sont placées à une profondeur variant de 4 à 6 centimètres, d'autant plus grande que le terrain est plus léger et sec. La densité du semis a une certaine influence sur le rendement, elle doit être adaptée aux conditions locales de sol et de climat ainsi qu'aux caractères particuliers à la variété employée. L'optimum s'établit par l'expérience pour chaque exploitation. Pour les terres de fertilité moyenne, une distance de 30 à 35 centimètres entre les poquets et de 1 mètre entre les rangées est suffisante. Dans de très bonnes terres, on a obtenu de meilleurs résultats en espaçant les poquets de 35 à 40 centimètres et les rangées de 1 m. 20.

Il faut éviter de cultiver le maïs trop souvent sur le même sol; cette plante étant exigeante en azote, il y a intérêt à intercaler des légumineuses dans l'assolement et à donner de fortes fumures.

Les engrais verts (légumineuses) sont particulièrement profitables au maïs.

La bonne conservation du maïs constitue un problème important; en bien des cas, le producteur vend son grain à bas prix au moment de la récolte, faute de savoir comment il doit l'emmagasiner. Le maïs demande une bonne ventilation et de la lumière, il faut se garder de remplir complètement les greniers ou d'en fermer les fenêtres et ouvertures d'aération.

En cas d'attaque par les insectes, on emploie le bisulfure de carbone (qui requiert certaines précautions, vu son inflammabi-

lité). Il détruit tous les parasites animaux sans endommager le grain et sans diminuer ses propriétés germinatives à condition qu'il soit bien sec. La dose employée est de 4 livres par 27 mètres cubes d'espace libre et 950 grammes par tonne de grain. Le grenier est complètement fermé et calfeutré pendant quarante heures pour permettre à l'insecticide de produire son effet, après quoi on ventile.

Suivant les cours, il peut être avantageux de transformer le maïs en bêtes d'élevage ou en viande pour la boucherie. Le maïs convient également bien à l'alimentation des bovidés, des équidés et asins, des ovidés et des suidés.

CASABIANCA (Carlos). — « Desfibradoras portatiles « Molem » de fabricacion mejicana, para extraer la fibra del tallo del platano para uso commercial e industrial », pg. 727 à 731.

Le tronc des bananiers est susceptible de fournir un textile grossier pouvant servir à la confection des cordes et des sacs. La pulpe restant après le défibrage constitue un engrais organique d'excellente qualité.

L'auteur signale la machine portative mexicaine « Molem » (coûtant suivant la taille de 600 à 1.000 dollars mexicains) qui employée, par les producteurs de bananes, leur permettait de tirer un parti avantageux des troncs de bananiers actuellement sans valeur après la coupe du régime.

HERRERA (José M. Torrès). — « El haba Soya, su cultivo y beneficio », pg. 732 à 751.

Article de propagande en faveur de la culture du soya (1). Cette monographie contient, outre les indications habituelles sur cette précieuse légumineuse, nombre de renseignements intéressants sur les différentes variétés cultivées, les usages, la composition de la graine, etc.

## ESPAGNE.

**Economia y tecnica agricola.** — Madrid, ano I, Num. 2. Junio 1932.

CLEMENTE (Federico Gomez). — « Trabajos de propagacion de insectos utiles realizados por la Estacion de Fitopatologia Agricola de Valencia », pg. 78 à 82, fig.

L'idée de lutter contre les parasites des plantes utiles en développant leurs ennemis naturels, n'est pas nouvelle. Jusqu'à présent, les résultats obtenus dans cet ordre d'idée ont été contradictoires et, somme toute, décevants. Pourtant, il est hors de doute que sans l'aide apportée par ces auxiliaires précieux, le règne végétal et en particulier les plantes cultivées, seraient soumis à des dégâts tels que leur existence serait rapidement compromise.

Dans le monde entier (sauf peut être en Orient), des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années dans l'étude des ennemis des insectes nuisibles. Grâce à une meilleure connaissance

(1) Le soya est actuellement l'objet d'un intérêt croissant de la part des agronomes du monde entier. Les essais effectués en Egypte ont donné les meilleurs résultats, mais sont restés lettre morte dans la pratique, aucun effort n'ayant été tenté pour créer un marché local du soya.

de leur cycle vital, on commence à produire dans des laboratoires spéciaux d'innombrables générations d'insectes et d'organismes inférieurs s'attaquant aux parasites. Au fur et à mesure que cette science progresse, que s'éliminent les erreurs du début, les résultats deviennent plus constants et acquièrent une efficacité croissante.

La Station qui nous est décrite dans cet article, s'est spécialisée dans la production du « Novius Cardinalis, Muls. » qui détruit l' « Icerya Purchasi, Mask. » et du « Cryptolaemus Montrouzieri, Muls. » qui s'attaque au « Pseudococus Citri, Risso ». Elle cherche actuellement à développer l' « Opius humilis, Silvestri » sur lequel on fonde des espoirs pour détruire la « Ceratis Capitata, Wied », plus connue sous le nom de « Mouche de la Méditerranée » qui tend actuellement à mettre en danger les cultures fruitières de l'Egypte et de la Palestine.

La description de l'insectarium de Valence et des méthodes qui y sont employées est donc particulièrement intéressante pour l'Egypte, où un établissement analogue pourrait être créé par le développement approprié des laboratoires déjà existants.

GAYA (Miguel). — « Divagaciones sobra la poda del olivio », pg. 87 et 88, fig.

Nécessité de tailler l'olivier suivant une méthode rationnelle qui assure l'équilibre physiologique de l'arbre et le mette à même de donner des récoltes régulières.

SUAREZ (Alvaro Fernandez). — « La depresion economica mundial y su influyo en nuestra exportacion fruticola », pg. 102 à 104.

L'exportation des fruits est la branche de l'activité qui a été la moins atteinte par la crise générale dont souffre le monde entier. Cet heureux résultat ne se maintiendra que par des efforts incessants; uniformisation et amélioration du produit, perfectionnement de l'emballage et contrôle efficace des moyens de transport, ces derniers constituant trop souvent des monopoles de fait; les Société de Navigation qui détiennent ce privilège, en abusant pour faire payer un prix élevé leurs services défectueux.

MIRANDA (Jésus). — « La plantas medicinales en Espana », pg. 105 et 106, fig.

Propagande en faveur de la culture des plantes médicinales en Espagne.

GONZALEZ (Felipa). — « El cultivo del pimiento y la industria pimentonera », pg. 110 à 114, fig.

Fort intéressante monographie sur la culture et la préparation du piment rouge (Capsicum annuum) dans la province de Murcie. Les fruits séchés, puis moulus après adjonction de dix pour cent d'huile d'olive constituent un produit d'exportation recherché par toute l'Amérique et l'Europe centrale.

Il est hors de doute que l'Egypte pourrait organiser une production analogue et lui trouver des débouchés faciles dans tout l'Orient.

Id. ano 1, No. 3, Julio 1932.

ECHEGARAY (Miguel). — « El cultivo bajo papel en los Estados Unidos », pg. 148 à 152, fig.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer à plusieurs reprises ce nouveau procédé de la culture sous papier. Au cours d'une longue période d'essais (effectués principalement aux îles Hawaï et en Amérique du Nord), il semble que l'on soit parvenu à déterminer graduellement les règles à suivre, pour employer le papier avec avantage dans certains cas particuliers (vergers, cultures fruitières et maraîchères intensives, etc.). Outre leur exposé, cet article contient une utile bibliographie du sujet.

Id. ano I, No. 4, Agosto 1932.

SOROA (José M. de). — « Les fibras textiles, I », pg. 237 à 241, fig.

L'Espagne importe pour une soixantaine de millions de fibres fines, alors que leur exportation est relativement négligeable.

La culture du lin n'occupe plus qu'un millier d'hectares à peine. Le chanvre, victime d'une mauvaise politique fiscale a beaucoup perdu de son ancienne importance. Les spartes occupent encore 600.000 hectares, mais ce textile grossier n'a qu'une faible valeur (9 à 10 pesetas le quintal métrique; rendement deux quintaux à l'hectare).

L'extension du lin, tout au moins pour satisfaire aux besoins de la consommation locale, est donc tout à fait souhaitable. Après un bref rappel des structures et compositions comparées du lin brut et du lin roui, l'auteur en arrive à la partie principale de son travail : l'exposé de la préparation du lin pour l'extraction de la fibre.

Si en effet, le lin est une culture relativement facile, par contre la préparation du produit est beaucoup plus délicate qu'elle n'en a l'air. Elle a une influence considérable sur le prix de vente, le meilleur lin mal récolté ou mal roui subissant une dépréciation considérable.

La manière dont est faite la récolte a une importance toute particulière sur la qualité de la filasse qui en sera extraite par la suite.

Le rouissage naturel à l'air libre est long et incertain quant au degré de réussite. Il n'est d'ailleurs possible que dans certaines contrées particulièrement humides.

Celui produit dans les mares, étangs et autres eaux stagnantes est malsain pour les habitants du voisinage et donne des résultats irréguliers.

Le procédé Ballet-Rogez, préconisé dans le Nord de la France, consiste à utiliser l'humidité du sol pour produire le rouissage naturel sur place.

Le dépôt des botillons chargés de pierres dans un cours d'eau présente également de nombreux inconvénients.

On emploie en Belgique un procédé plus perfetionné qui, appliqué par des ouvriers exercés, donne d'excellents résultats. Les botillons, composés de fibres choisies, sont placés verticalement dans des caisses en bois matelassées de paille de blé que l'on immerge dans les rivières pendant six à quinze jours (suivant la température).

Le rouissage dans des fosses où passe un courant d'eau est employé en Espagne (comme jadis en Haute-Egypte). Il est assez difficile d'y obtenir une fermentation homogène.

Ces procédés, plus ou moins empiriques tendent à être remplacés par des méthodes plus scientifiques.

Id. Ano I, No. 5, Septembre 1932.

SOROA (José M. de).— « Las fibras textiles II », pg. 200 à 304, fig.

Les fosses Van Muller et Swarte sont profondes, elles sont pourvues d'un double fond et de tubes qui permettent une circulation méthodique de l'eau.

Le procédé de Feuillète emploie des cages entre lesquelles on amène de l'eau chauffée à 36° de façon à maintenir la masse aux environs de 22°.

Le système Van Steenkiste emploie d'abord l'eau chaude pour éliminer les gommes sans fermentation. Celle-ci s'opère ensuite en deux fois à une température plus basse.

Le procédé de Parsy emploie de grands autoclaves où la température atteint 125° à 150°, le lin est ensuite rapidement séché à la vapeur.

Une autre méthode (dite américaine ou de Schenk) consiste à faire fermenter le lin en vase clos, l'eau additionnée d'hydrocarbures étant maintenu à 33°. Le séchage doit être rapide de manière à éviter que la fibre soit atteinte à son tour. Cette méthode comporte différentes modifications suivant qu'on ajoute de la craie tout en abaissant la température à 25/30° (Terwanque), que cette dernière varie de 23° à 27° (procédé américain) ou s'élève à 30° sous pression (procédé anglais).

Mollet-Fontaine emploie une série d'autoclaves où circule de l'eau à 150°.

Le système Penifaillet utilise des autoclaves où l'eau mélangée de quatre pour cent de pétrole est chauffée avec de la vapeur de manière à obtenir une pression de 2,5 atmosphères.

La méthode Polet emploie l'eau à 25° additionnée de dix pour cent d'urée. Les résultats sont parfaits et le résidu constitue un excellent engrais.

Clausen a préconisé l'usage d'un acide fort, dilué (acide sulfurique) et d'une base (soude caustique ou carbonate de soude). L'acide sulfurique dilué, sans pression (Ranchon) ou à chaud (150° Gruschwitz) a été également recommandé. Il est ensuite neutralisé par le passage dans une solution alcaline.

Aux Indes, la méthode Van der Kerkove, utilise les microbes qui se sont développés dans la fermentation de l'indigo naturel.

Nombreux sont les procédés qui emploient les organismes microscopiques, seuls ou en association avec les facteurs physiques ou chimiques. Citons : Maizier et Retz, le bacille Amylobacter à 30°; Doumer et de Swarte, le même à 50°; Scheidweiter, à 36°; Coussine, à 30° avec une levure spéciale préparée à 50°; Silberrad, avec des ferments isolés du sol.

La méthode Michotte est analogue à celle préconisée par le même auteur pour la ramie.

Les méthodes biologiques sont d'une application délicate dans la pratique industrielle. Etant donnée la présence simultanée de bactéries aérobies et anaérobies, les variations sensibles dans la qualité de l'eau employée et les compositions différentes de la plante suivant la nature du sol où elle a poussé, les résultats obtenus en laboratoire sont sujets à de notables modifications (variables suivant les régions) quand on cherche à les appliquer en grand.

Les fermentations complexes qui concourent au rouissage sont produites par des organismes microbiens de familles différentes et vivant souvent en symbiose les uns des autres. Il est parfois difficile par la sélection des variétés d'améliorer l'action sur les matières gommeuses qui enrobent les fibres sans renforcer parallèlement l'attaque de la fibre elle-même.

L'étude de ces micro-organismes est encore loin d'être terminée. Différentes variétés de bacilles « Amylobacter » ont été isolées; elles attaquent non seulement les matières pectiques, mais aussi détruisent parallèlement la cellulose des fibres. D'autres (Granulobacter pectinovorum, Granulobacter urocephalum, Plectridium pectinovorum, Bacillus felsineus, Bacillus Comesii) semblent limiter leur action aux matières pectiques et l'emploi de certaines variétés sélectionnées a donné lieu à différents procédés (Carbone, Rossi) d'une application restée jusqu'à présent assez délicate.

La décomposition anaérobie de la cellulose (attaque des fibres, nuisible au produit) est produite à la fois par des agents chimiques (acides gras) provenant de la destruction des pectines et par des micro-organismes (Bacillus fossicularum, Bacillus metanigenus).

L'attaque aérobie de la cellulose est produite principalement par des saprophytes et celles de la lignine par des euromicètes. Il y a lieu d'en entraver l'action par un séchage rapide du lin roui. On juge du degré d'avancement de l'opération en froissant à sec les tiges entre les mains de manière à se rendre compte du degré de désagrégation des tissus qui enveloppent les fibres.

Id. — Ano 1, No. 6, Octubre 1932.

SERRAT (Fernando). — « El cultivo del algodon en Espana », pg. 377 à 383, fig.

Exposé des raisons économiques qui militent en faveur du développement de la culture cotonnière tant en Espagne même que dans ses colonies du golfe de Guinée.

En 1930, la récolte espagnole a atteint 3.142 tonnes (ayant donné 1.014 tonnes de fibre) produites sur 8.465 hectares. Grâce aux encouragements du Gouvernement, la superficie a été portée à 21.116 hectares en 1931 et tout fait espérer qu'avec le nouveau régime de la propriété et l'aide des associations coopératives, ce chiffre ira en augmentant rapidement.

La culture du coton est pratiquée principlement dans la province de Séville, mais elle réussit également bien dans les provinces de Cordoue, Huelva, Badajoz et Malaga.

Le coton a été introduit en Espagne par les Arabes dès le VIIIème siècle et les étoffes fabriquées dans le royaume de Valence jouissaient jadis d'une grande renommée.

Les variétés actuellement cultivées sont originaires d'Egypte, des Etats-Unis et du Pérou. La majeure partie des plantations ne reçoit pas d'autre eau que celle de la pluie, alors que certaines sont irriguées.

L'auteur passe en revue toutes les phases de la culture en insistant sur la nécessité d'un choix judicieux des terrains, d'une bonne préparation du sol, de l'emploi de semences de bonne qualité. Il expose également la nécessité d'employer des engrais chimiques adéquats et en quantités suffisantes; ils influent heureusement sur la finesse et la longueur de la fibre.

GUINDAL (Dr. Joaquin Mas). — « Las plantas alimenticias para el ganado », pg. 384 à 387.

Surtout dans les années sèches, l'Espagne manque de fourrage pour la nourriture de son cheptel. D'où l'intérêt de ce catalogue des principales espèces botaniques existant en Espagne, ou pouvant y être introduites, qui sont susceptibles d'être employées pour l'alimentation du bétail.

Un certain nombre de ces plantes existent en Egypte, mais n'y sont pas utilisées; d'autres pourraient y être introduites avec avantage.

SUAREZ (Alvaro Fernandez). — « El envase en el comercio frutero », pg. 388 et 389, fig.

Notice sur l'emballage des fruits et primeurs destinés à l'exportation et sur les progrès récents accomplis en Italie à ce sujet.

SOROA (José-Maria de). — « Las fibras textiles », pg. 402 à 404, fig.

Après le rouissage, le lin doit être séché aussi rapidement que possible. Le séchage naturel a l'avantage de conserver à la fibre son brillant et son élasticité. Mais les moyens naturels ne suffisent pas quand il s'agit de quantités importantes et l'on est alors forcé de recourir à des moyens artificiels.

Il faut enfin séparer la fibre des parties ligneuses, des écorces et du parenchyme au milieu desquels elle est noyée.

Les nombreux procédés manuels qui depuis l'antiquité sont utilisés pour le défibrage et le teillage ont l'inconvénient d'exiger beaucoup de temps, de main d'œuvre et de n'avoir qu'un faible rendement quantitatif. On a essayé d'effectuer ce travail au moyen de machines de différents systèmes. Grâce aux améliorations progressives dont ces machines sont l'objet, les résultats qu'elles permettent d'obtenir approchent de plus en plus de la perfection du travail manuel.

Le blanchiment de la fibre se fait au soleil sur des aires cimentées ou des prés, il est produit par l'action alternative de l'eau et de la lumière. Le même résultat est atteint plus rapidement par des procédés chimiques. On additionne l'eau de carbonate de soude ou de potasse; on peut également employer les hypochlorites comme décolorants en donnant la préférence à l'hypochlorite de magnésie.

CANTOS (Ramon). — « La necesidad, escuela de cooperacion », pg. 405 à 407, fig.

Conditions qui ont amené les différentes coopératives et sociétés d'emballage de fruits en Californie à se réunir en un seul organisme nommé « California Fruit Growers Exchange ».

Id. ano I, No. 7 Noviembre 1932.

PENA (Francisco de la). — « Los grandes rendimientos en cereales », pg. 435 à 437, fig.

En Europe tout au moins, les bas rendements unitaires des céréales sont une cause d'élévation du prix de revient. Ces bas rendements sont dus à des erreurs dans le choix des terres, de l'assolement, des méthodes de cultures, des semences, à un défaut d'engrais, de capitaux, de matériel, à l'instruction insuffisante du producteur. Dans les bonnes années, le marché se trouve surchargé d'un excédent de céréales ayant coûté trop cher à produire pour pouvoir être exporté. Au point de vue de l'économie du pays, l'intérêt général exige le cantonnement de la culture du blé sur les sols qui lui conviennent particulièrement bien; les autres terres doivent être utilisées suivant leurs aptitudes (reboisement, pâturages ou au contraire : arboriculture, maraîchage, etc.). L'amélioration du système cultural (suppression des semailles à la volée, emploi des machines) et de la qualité des semences, une utilisation rationnelle des engrais organiques et chimiques permettront alors d'obtenir des rendements rémunérateurs.

A l'appui de ces assertions, l'auteur cite l'exemple des producteurs de la région d'Avila et donne des extraits de leurs comptes pour les divers modes de cultures employés. Des différences considérables apparaissent suivant qu'il a été employé ou non des engrais chimiques d'après une formule appropriée, que l'ensemencement a été fait en lignes ou à la volée, avec des semences de qualité et sélectionnées ou non.

Dans la meilleure éventualité, les frais de production ont atteint 487,45 pesetas par hectare, la location du sol 150, soit au total 637,45 pesetas par hectare, alors que la valeur de la récolte (ayant atteint 32,4 quintaux) fut de 1.617,90 pesetas par hectare soit un bénéfice net de 980,45 pesetas par hectare.

CAMPO (Maria del). — « La sericicultura », pg. 457 à 459, fig.

Conseils pour le développement de la sériciculture, comme un revenu d'appoint pour les ouvriers et petits exploitants agricoles.

CABEZAN (Andres Garcia). — « La lucha contra las heladas en los naranjos de California », pg. 460 à 462, fig.

Description des moyens employés en Californie pour protéger les vergers et orangers contre les gelées. Différents types de braseros et leur répartition sur le terrain.

## ETAT-UNIS ET DEPENDANCES.

**Journal of Agricultural Research.** — Washington. Vol. 45. July 15, 1932, No. 2.

FORBES (E.B.), KARNS (G.M.), BECHDEL (S.I.), WILLIAMS (P.S.), KEITH (T.B.), CALLENBACH (E.W.) and MURPHY (R.R.).

— « The value of Iodine for Livestock in Central Pennsylvania », pg. 111 à 128.

La relation de l'iode à la fonction de la glande thyroïde a été établie depuis longtemps déjà. Par des expériences faites sur un lot de vaches laitières, de veaux en pleine croissance, d'agneaux, de porcs et de volailles, on a voulu rechercher l'influence de l'iode sur la maladie d'avortement des vaches (artificiellement infectées par le Brucella abortus), la croissance des veaux, l'engraissement des agneaux et des porcs et la ponte précoce des poules. L'iode a été administré sous la forme de tourteaux de lin iodés. Des détails sont donnés sur les doses journalières d'iode données dans tous les cas.

Id. Vol. 45. August 1, 1932, No. 3.

GAINEY (P.L.). and SEWELL (M.C.). — « The role of Nitrogen in the Production of Spots in Wheat Fields », pg. 149 à 162.

Une étude faite sur les causes de la production de taches formées par des touffes de blé d'un vert plus foncé et plus développées que l'on rencontre si souvent dans les champs de blé du Kansas, surtout dans les régions à régime de pluies relativement peu abondantes, a démontré que ces taches résultent de la présence dans le sol de quantités plus abondantes d'azote assimilable. Elles produisent des plantes et des grains plus riches en protéines et un rendement plus élevé.

On a reproduit ces taches artificiellement en appliquant à différentes époques de la croissance du blé, divers engrais azotés, phosphatés et potassiques : urée, urine de bovidés, cyanamide, superphosphate, chlorure de potassium et Amophos. On a constaté que l'urine des bovidés donne les taches les plus vertes et les plus touffues.

**R. A.**

## FRANCE ET DEPENDANCES.

### Algérie.

**Bulletin de l'Office du Gouvernement général de l'Algérie.** — Paris, 37e année, No. 12, Décembre 1931.

« Le Crin végétal », supplément page XI.

Ce produit, de plus en plus employé par la bourrellerie, la sellerie et la tapisserie, provient du défibrage de la feuille du palmier nain (Chaemerops humilis).

La fabrication est assez simple, mais pour être économique, elle nécessite un outillage perfectionné.

L'Europe absorbe des quantités croissantes de crin végétal et la production parvient parfois à satisfaire difficilement à toutes les demandes.

Cette culture pourrait s'effectuer en Egypte dans certaines régions du Nord où les terrains ont peu de valeur.

Id. — 3ème année, No. 5, Mai 1932.

« Facteurs influençant la qualité de l'ensilage », pg. 92 à 93.

I. — Choix des plantes soumises à l'ensilage. Dépend du climat (sec ou pluvieux) et du but visé (vaches laitières, moutons, ou engraissement).

Le maïs vert est la plante qui perd le moins de matière sèche à l'ensilage (4 à 5 pour cent seulement); mais pauvre en protéines et en matières minérales, il ne saurait constituer un aliment complet. Il est préférable de le mélanger lors du chargement avec une légumineuse (soja, trèfle ou vesce). La luzerne ou le trèfle ne contiennent pas assez de sucre pour obtenir le degré d'acidité qui assure une bonne conservation; il est nécessaire de leur ajouter une certaine quantité de sorgho ou de maïs.

II. — Degré d'humidité au moment de l'ensilage. Joue le plus grand rôle dans la qualité du produit. Le maïs doit être coupé dix jours avant la maturité, alors que sa teneur en eau est de 65 à 70 pour cent. S'il était plus sec, il faudrait y ajouter de l'eau, ce qui altère le goût du produit. La luzerne peut être ensilée avec succès quand elle contient de 50 à 70 pour cent d'eau, au delà le résultat est mauvais.

On classe l'ensilage en trois catégories suivant la teneur en eau des herbes ayant servi à sa confection : 1°) brun foncé, aromatique obtenu avec du fourrage renfermant 60 à 70 pour cent d'eau; 2°) brun clair (1ères coupes) ou brun verdâtre (2èmes coupes) provenant d'herbe renfermant 70 à 80 pour cent d'eau; 3°) vert olive, butyrique, fait avec du fourrage contenant plus de 80 pour cent d'eau.

III. — Température de l'ensilage. Il faut chercher à éviter la fermentation acétique entre 15 et 25°C et la fermentation butyrique vers 40°C. La fermentation lactique qui est la plus avantageuse, se produit aux environs de 50°C. avec des fourrages dosant 60 à 70 pour cent d'eau.

L'air contenu dans la masse ensilée peut produire une élévation de température dont l'excès est nuisible. C'est pourquoi, il est indispensable de hacher certains fourrages comme le maïs et de tasser la masse d'autant plus fort que la maturité est moins avancée. Le type du silo, sa capacité et la nature des matériaux employés à sa construction n'ont pas grande influence sur la qualité du produit.

IV. — Situation du fourrage dans le silo. — L'ensilage le plus riche est celui placé à la partie inférieure, les jus descendus d'en haut étant venu s'y concentrer. Si le drainage de ces jus n'a pu être évité, la perte de matières minérales peut atteindre un degré tel qu'il faille les remplacer artificiellement dans la ration des vaches laitières. Il serait préférable de placer au bas du silo le fourrage le plus sec et de charger en dernier lieu les plantes les plus aqueuses et les végétaux les plus jeunes. Le défaut de qualité observé à la périphérie de la masse provient d'un défaut d'étanchéité, soit d'une insuffisance du tassage sur les bords du silo.

Id. — No. 6, Juin 1932.

ROUTON (A). — « Amélioration des transports de primeurs », pg. 118 et 119.

Relevé des efforts réalisés par les chemins de fer italiens pour améliorer le transport des primeurs sur les marchés de Londres, Hull, Manchester et Liverpool. Les wagons sont rafraîchis avec de la glace à Bologne, Bâle et Zeebruge. La vitesse commerciale (arrêts compris) atteint 60 à 70 kilomètres à l'heure. Les wagons pleins sont

placés sur ferry-boat et il n'y a aucune manutention en cours de route. Le coût a été réduit à 1.950 lires de Chiasso à Londres par wagon chargé à cinq tonnes, soit 510 francs français la tonne.

Du côté français des améliorations sensibles vont être également réalisées : nouveaux bateaux rapides avec cales refroidies et ventilées, ouvertures permettant un déchargement facile avec une seule manutention; wagons munis de réservoir à glace et d'aspirateurs électriques, mais les tarifs sont encore élevés.

Id. — No. 8, Août 1932.

MATHIEU. — « Les méthodes marocaines de production et de transport des légumes », pg. 167 et 168.

Extraits d'un rapport exposant les raisons pour lesquelles le Maroc produit et transporte ses légumes dans des conditions plus économiques que l'Algérie. Résumé des mesures de contingentement prises pour équilibrer la concurrence entre ces deux provenances.

**Tunisie.**

**Bulletin mensuel de l'Office du protectorat français en Tunisie.**— Paris, 25ème année, No. 253, Juin 1932.

« Les docks-silos tunisiens », pg. 94.

L'offre des céréales étant supérieure à la demande pendant les mois de Mai, Juin et Juillet, il se produit chaque année une baisse saisonnière des prix et des difficultés de transport qui causent des pertes importantes.

Pour remédier à ces inconvénients, il a été créé au voisinage des gares, dans les principaux centres de production, des docks-silos permettant d'emmagasiner le grain, de le warranter et d'échelonner les livraisons. En évitant les mélangues qui déprécient la marchandise, on peut ainsi vendre les blés par groupes de même qualité.

Il existait quatre de ces silos (Ousselia, Bou Arada, Béja, Souk el Khémis); on vient d'en construire un cinquième à Mégrine supérieur, près de Tunis. La surface couverte comprend 22 mètres sur 30, la hauteur est de 25 mètres, un sous-sol profond de 5 mètres comporte galeries et fosses. Avec ses 73 cellules dont les contenances varient de 500 à 5.000 quintaux, ce silo (le plus grand de l'Afrique du Nord) peut recevoir un total de 60.000 quintaux. La machinerie permet de nettoyer et emmagasiner 600 quintaux à l'heure Le prix global de l'installation est légèrement inférieur à 3 millions de francs.

Id. — No. 256, Septembre 1932.

« Les conditions économiques de la production des agrumes », pg. 179 à 181.

Données statistiques sur la production et la consommation intérieures, l'importation et l'exportation, les cours locaux, etc., des oranges, mandarines et citrons.

Les exportations de la Tunisie vers la France pourraient être développées à condition de ne livrer que des fruits de grosseur régulière, de maturité convenable et exempts de cochenilles.

Remarque à noter : la clientèle française préfère les oranges à peau fine, à coloration accentuée, à chair savoureuse, douce et sucrée.

## GRANDE BRETAGNE ET DEPENDANCES.

### Australie Occidentale.

**Journal of the Department of Agriculture.** — Perth. vol. 9 (second series), No. 2. June 1932.

FILMER (J.F.). — « Minerals and mineral nutrition », pg. 243 à 253.

C'est une revue des études et recherches faites sur le rôle des matières minérales dans l'alimentation du bétail. La quantité des matières minérales nécessaires à un jeune animal dépend de la vitesse de sa croissance. Ce fait est illustré par la composition minérale du lait des différentes espèces envisagées ainsi qu'on le voit dans le tableau suivant :

| Espèces | Temps dans lequel le poids à la naissance est doublé. | EN LIVRES PAR 100 GALLONS DE LAIT | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Matière minérale totale-livres | Chaux livres | Acide Phosphorique livres |
| Homme | 180 jours | 2.5 | 0.49 | 0.56 |
| Cheval | 60 » | 3.8 | 1.14 | 1.21 |
| Vache | 47 » | 7.2 | 1.61 | 1.89 |
| Mouton | 15 » | 8.9 | 2.77 | 2.69 |
| Porc | 14 » | 10.3 | 2.95 | 3.33 |
| Chien | 9 » | 10.1 | 3.38 | 3.64 |
| Lapin | 6 » | 25.0 | | |

Ce qui montre que le pourcentage de matières minérales dans les rations du bétail doit être d'autant plus grand que la croissance désirée est plus rapide.

Un poule pondant 200 œufs par an consomme 2 3/4 livres de carbonate de chaux pour former les coquilles. Une vache laitière produisant 8 litres de lait par jour pendant 10 mois met dans son lait presque 5 kilos de chaux et plus de 5 kilos d'acide phosphorique, ce qui équivaut à environ 25 kilos de poudre d'os. Il faut donner dans les rations environ 3 fois plus de matières minérales que l'animal n'en a besoin pour sa production de lait.

Les éléments minéraux indispensables sont : le chlore, le calcium, le phosphore, le fer, le soufre et l'iode. Il est très probable que quelques maladies obscures des animaux sont causées par une carence d'un ou plusieurs des éléments cités.

En conclusion : 1) tous les animaux de la ferme exigent des éléments minéraux.

2) Les jeunes animaux en croissance exigent une alimentation riche en éléments minéraux.

3) On doit fournir de la matière minérale pour remplacer celle qui est éliminée par le lait ou les œufs.

4) Les fourrages jeunes et feuillus sont riches en matière minérale.

5) On peut accroître la substance minérale dans les fourrages par des applications convenables d'engrais.

6) Un supplément de matières minérales doit être judicieusement ajouté aux rations qui en manquent.

**R. A.**

### Chypre.

**The Cyprus Agricultural Journal.** — Nicosia, vol XXVI, part 2. June 1931.

« Report on an experimental Consignement of Cyprus Water Melons », pg. 43 à 47.

Compte rendu d'une expérience d'expédition de pastèques chypriotes. L'envoi a mis 21 jours pour parvenir à Londres, sur douze pastèques, une seule était notoirement endommagée, mais quelques autres étaient trop mûres. L'emballage était soigné, mais fait dans des caisses en bois trop épais qui par suite étaient trop lourdes. Les pastèques longues sont inconnues sur le marché de Londres et ne semblent pas devoir y trouver d'acheteurs pour le moment. Les pastèques rondes ont un marché limité habituellement alimenté par l'Espagne et l'Italie. Les envois devraient parvenir de préférence avant ceux de ces contrées (donc avant le 15 Septembre) ou juste au moment du Nouvel An Israëlite (20 Septembre) époque à laquelle les prix attaignent de deux ou trois schellings par pièce.

Une expérience du même genre, tentée avec des pastèques égyptiennes, s'impose au cours de l'été prochain. Il y aurait lieu de l'étendre aux marchés de Hambourg et de Rotterdam.

Id. — Vol. XVII, part 2, June 1932.

« Report on Peppermint Oil from Cyprus », pg. 56 à 59.

Examen de deux échantillons d'huile de menthe provenant de Chypre. Seul, celui extrait de la varité « noire » est d'un type commercial et trouverait facilement un débouché. Celui provenant de la variété « blanche » présente une trop haute teneur en éthers.

La menthe est fort anciennement cultivée en Egypte et il serait intéressant d'y procéder à des essais de culture méthodiques et d'extraction d'huile.

### Indes Orientales Britanniques.

**The Planters journal and Agriculturist.** — Calcutta, vol. XV, No. 10, May 15, 1932.

« Wonder grass from South Africa. Plant which services a year of drought », pg. 276 et 277.

Le Dr. Pole-Evans a découvert en Bechuanaland des plantes herbacées possédant un stolon souterrain où s'emmagasine l'humidité. Ces herbes (Wooly Finger grass) peuvent survivre à un manque d'eau prolongé durant une année entière.

Ces plantes pourraient rendre des services dans certaines régions semi-désertiques du Nord de l'Egypte et du Sud de la Palestine.

### Queensland.

**Queensland Agricultural Journal.** — Brisbane, vol. XXXVII, part 6, I June 1932.

KERR (H.W.). — « Rat control in sugar cane fields », pg. 299 et 300.

Outre les formules habituelles d'appâts empoisonnés (carbonate de baryum — peu nocif pour l'homme, strychnine — sujette à causer des accidents, sulfate de thallium — dangereux et ne pouvant être manié que par un spécialiste, composés arsenicaux et phosphore — nécessitant certaines précautions), cet article contient une remarque fort intéressante.

Il semble que les rats se rendent compte que la mortalité exceptionnelle dont ils sont frappés, est due à un poison et qu'ils arrivent à le déceler; ils ne tardent pas à se défier également de l'appât auquel un poison est incorporé d'habitude. En conséquence, pour qu'une campagne de destruction donne ses pleins effets, il est indispensable d'employer des appâts empoisonnés de compositions variées.

VEITCH (Robert). — « Biological control of insect pests », pg. 301 à 303.

Résumé objectif de l'état actuel du problème de la lutte contre certains insectes par la multiplication de leurs ennemis.

1) L'emploi d'insectes d'espèces locales contre les parasites indigènes ne saurait donner de grands résultats. Sauf quelques fluctuations accidentelles et toujours passagères, un certain équilibre s'est établi avec le temps, entre les races antagonistes indigènes. Cet équilibre est le résultat de facteurs naturels: milieu, humidité, température, etc., sur lesquels l'homme n'a que peu ou pas d'influence. Dans ces conditions, toute tentative pour multiplier artificiellement un insecte ennemi au détriment d'un parasite, lorsque l'un et l'autre sont indigès, va à l'encontre de l'ordre naturel des choses et par suite est vouée à un insuccès relatif.

2) L'introduction d'insectes de provenance étrangère, afin d'entraver l'attaque d'une plante par des parasites locaux, est une opération délicate, mais susceptible de donner parfois quelques résultats intéressants. Ce procédé peut être essayé quand une attaque massive compromet l'avenir d'une culture.

3) Il existe, par contre, une éventualité où l'emploi des méthodes biologiques s'impose. Par suite de la rapidité et de l'intensité té des transports, un parasite vient à être introduit dans une région; en l'absence de ses ennemis habituels, il s'y développe librement au point de mettre les cultures en danger malgré les fumigations, pulvérisations, etc. Il est alors tout indiqué de rechercher quels étaient les ennemis de ce parasite dans son pays d'origine et de les introduire à leur tour dans la région attaquée.

L'auteur cite un certain nombre d'exemples prouvant que malgré certains mécomptes occasionnels, des succès très réels ont été remportés en pareil cas par les méthodes biologiques.

Id. — Vol. XXXVII, part I, July 1932.

WEDDELL (J. A.). — « The banana weevil borer. Brief notes on « Plæsius javanus; Er. » the histerid predator », pg. 24 à 29, 1 pl., 1 tableau.

Rapport sur un essai d'introduction au Queensland du « Plæsius javanus » ennemi naturel du borer du bananier.

KING (Norman J.). — « Squirter in bananas. Causes investigated », pg. 30 à 42.

Etude sur les conditions de sol et de climat qui favorisent le blettissement prématuré des bananes produites dans certaines régions de l'Australie.

GREGORY (Jas H.). — « Marketing passion fruit », pg. 43 à 61, fig.

Cette monographie sur la manière dont les fruits de la Passion doivent être récoltés, soignés, emballés et expédiés, semble être un modèle du genre.

Ce fruit, facile à produire en Egypte, serait susceptible de trouver un débouché en Europe si nos producteurs consentaient à faire l'effort de lui accorder les soins nécessaires.

Id. — Vol. XXXVIII, part 3, September 1932.

« Tomato culture », pg. 251 à 268.

Durant ces dernières années, le tonnage de tomates produit par le Queensland n'a pas augmenté en proportion de l'accroissement des surfaces dévolues à cette culture. La baisse des rendements unitaires doit être attribuée au mauvais choix des terrains, au défaut de soins appropriés dans la culture et les traitements contre les maladies. Le conditionnement des envois (packing) pourrait être facilement amélioré. Les fonctionnaires du service de l'horticulture ont collaboré pour rédiger les quelques règles qui permettraient de rendre à la production son ancienne intensité.

Leur effort s'est surtout porté sur les moyens de tirer un meilleur parti de la récolte, d'améliorer les méthodes de cueillette, de classement et d'emballage des fruits. Cette dernière partie de leur travail (de beaucoup la plus importante) présente un intérêt tout spécial pour l'Egypte où l'exportation des tomates est susceptible de devenir une industrie florissante.

PREST (R. L.). — « Colouring mature citrus fruits. Acetylene gas treatment », pg. 290 et 291.

Le traitement à l'acétylène est destiné à donner leur couleur normale à des fruits (citrons, oranges et mandarines) encore verts, bien qu'ayant déjà atteint un degré de maturité suffisant pour être consommés (1). Il permet d'éviter aux fruits tous les dommages et rétrogradations auxquels ils seraient exposés sur les arbres en y attendant de se colorer naturellement.

Des caisses, contenant les fruits peu serrés, sont placées ouvertes dans une chambre dont les parois sont étanches.

Pour une installation commerciale, il est nécessaire d'employer des murs à double paroi (entre lesquelles on place du sable fin), des portes à tambours et des doubles fenêtres. Il est préférable d'employer deux chambres de moyenne dimension qu'une grande. La pièce doit avoir 5 pieds cubes par caisse de fruits d'une contenance

(1) Il semble que l'action de l'acétylène soit moins « profonde » que celle de l'éthylène, dont nous avons eu l'occasion de rapporter les effets à plusieurs reprises

d'un « bushel », soit pour 40 à 50 caisses, un espace total de 200 à 250 pieds cubes. La température doit être maintenue entre 65° et 75° Fahrenheit (18°8 et 23°9 Centigrades); au dessous, l'action du gaz se trouve retardée; l'élévation de la température ne cause pas de dommages sensibles jusqu'à 89° Fahrenheit (31°6 Centigrades). Si l'air est très sec, il faut disposer dans la pièce un bac contenant de l'eau; au contraire, s'il est trop humide, il faut mettre sur le sol de la chaux vive, du chlorure de calcium ou du sable sec.

Le carbure de calcium est placé dans un récipient où l'eau d'un vase tombe goutte à goutte de façon à ce que l'acétylène se dégage peu à peu. On ouvre la chambre au bout de quatre heures pour l'aérer pendant deux heures et on recommence l'opération. Elle doit être renouvelée de neuf à quinze fois suivant l'état des fruits.

Pour les citrons, la dose en volume d'acétylène dans l'air doit être comprise entre 1/2.500 et 1/1.875. Il importe, connaissant le cubage initial de la chambre, d'en déduire le volume des caisses qui y ont été placées. Il suffit d'une once de carbure de calcium par 75 pieds cubes d'espace libre.

| Cubage de la chambre (en pieds cubes) | Nombre de caisses d'un bushel | Espace libre (en pieds cubes) | Doses de carbure (en onces) |
|---|---|---|---|
| 200 | 40 | 150 | 2 |
| 200 | 20 | 175 | 2 1/3 |
| 200 | 10 | 187 1/2 | 2 1/2 |

Ce traitement ne modifie pas la teneur en sucre ou la saveur des fruits mais il en améliore l'aspect, la peau devenant plus lisse (1).

Id. — Vol. XXXVIII, part 4, October 1932.

KERR (H. W.). — « The value of green manuring », pg. 366 à 369.

Article de vulgarisation, dédié aux producteurs de cannes à sucre du Queensland et attirant leur attention sur l'utilité d'employer les engrais verts. Le gain en azote et en humus est suffisant pour permettre d'économiser complètement la fumure de sulfate d'ammoniac pour les cannes de première année.

---

(1) Le procédé à l'acétylène est bon marché mais lent et ne peut être recommandé que pour les petites exploitations.

# NOUVELLES DE L'UNION.

## Echanges de publications.

L'abondance des matières nous empêche de publier à nouveau la longue liste des revues que nous recevons en échange de notre Bulletin. Nous renvoyons pour cela nos lecteurs à notre numéro de Décembre 1930 (No. 217, pg. 618 à 625) et au numéro de Janvier 1932 (No. 228, pg. 63 à 63).

Il convient d'ajouter à ces listes les noms des revues suivantes :

### BELGIQUE.

BULLETIN DE L'INSTITUT AGRONOMIQUE ET DES STATIONS DE RECHERCHES DE GEMBLOUX. — Gembloux.

### EGYPTE.

MONTHLY SUMMARY OF THE FOREIGN TRADE. — Cairo. Ministry of Finance, Statistical Department. (En arabe et en anglais).

### FRANCE ET DEPENDANCES.

#### Algérie.

BULLETIN ECONOMIQUE et BULLETIN TOURISTIQUE. — Alger. Office algérien d'action économique et touristique (OFALAC). 26, Boulevard Carnot.

### ITALIE ET DEPENDANCES.

L'ORTOFRUTTICOLTURA ITALIANA. — Roma. Gruppo Nazionale di Specializzazione di Ortofrutticoltura et Giardinaggio (Sindacato Nazionale Fascista Tecnici Agricoli). Via Vittorio Veneto, 7.

#### Tripolitaine.

BOLLETINO DEL R° UFFICIO PER I SERVIZI AGRARI DELLA TRIPOLITANIA. — Tripoli. Direzione degli affari economici e della colonizzazione.

### POLOGNE.

L'EST EUROPEEN AGRICOLE. — Paris. Organe officiel du Comité permanent d'études économiques des états agricoles de l'Europe Centrale et Orientale. 15, Rue Racine.

# NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

**SIEGE SOCIAL : LE CAIRE.**

CAPITAL : Lst. 3.000.000
RESERVES : Lst. 3.000.000

**Succursales en Egypte et au Soudan.**

LE CAIRE (8 Bureaux), ALEXANDRIE (2 Bureaux), Assiut, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assuan, Benha, Beni-Suef, Chébin el Kom, Damanhour, Fayoum, Ismaïlia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Kom-Ombo (Sous-Agence d'Assuan), Luxor, Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Benha), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port Sudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad Medani.

**Agence de Londres :** 6—7, King William Street, E.C. 4.

# Crédit Lyonnais

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1863

**Réserves Frs. 408 Millions**

**Capital Frs. 800 Millions**

**1200 Sièges**

AGENCES EN EGYPTE :

**Alexandrie - Le Caire - Port Saïd**

Agences ou Correspondants dans le monde entier

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

# BANQUE MISR

## SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Capital autorisé . . . . . | LE. | 2.000.000 | |
| Capital émis et versé . . . | LE. | 1.000.000 | |
| Réserves au 31 Décembre 1928, | LE. | 648.024 | 687.719 |
| Report à nouveau . . . . | LE. | 39.695 | |

**LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPERATIONS DE BANQUE**

**Siège Social: LE CAIRE, 18, Rue Emad El-Dine**

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte.

**En France: BANQUE MISR (France)**

103, Rue des Petits-Champs
et 24, Place Vendôme
**PARIS**

*Correspondants dans le monde entier*

**Sociétés créées sous les auspices de la**

**BANQUE MISR**

1. **Banque Misr (France)**
2. **Imprimerie Misr**
3. **Société Misr pour le Commerce et l'égrénage du coton**
4. **Société Anonyme Egyptienne pour l'Industrie du papier**
5. **Société Misr pour le transport et la navigation**
6. **Société Misr pour le théâtre et le cinéma**
7. **Société Misr pour la filature et le tissage du coton**
9. **Société Misr pour les pêcheries**

THE

# Land Bank of Egypt

## Banque Foncière d'Egypte

**Société Anonyme Egyptienne**

**fondée par décret Khédivial du 10 Janvier 1905**

Siège Social à Alexandrie

Capital £1.000.000 - Réserves et provisions L.E. 918.224

Capital obligataire..... L.E. 3.778.462

**Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme**

**Acquisition de créances hypothécaires**

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

**Société Anonyme.**

Capital: 400 Millions de Francs

**Entièrement versés.**

Réserves: 448 Millions de Francs

**SIEGE SOCIAL A PARIS**

Sièges en Egypte: Alexandrie, Le Caire, Port Saïd

Agences ou Correspondants dans le monde entier

*TOUTES OPERATIONS DE BANQUE*

# MOSSERI, CURIEL & C°

B.P. 366, LE CAIRE. — B.P. 272, ALEXANDRIE.

Tél. 46337-8-9 Tél. 3688

MACHINES AGRICOLES — POMPES.

MOULINS POUR BLE, CANNE A SUCRE, HUILE ETC.

MOTEURS DIESEL — CONSTRUCTIONS METALLIQUES

DECAUVILLE — PALPLANCHES — FER

COURROIES — SACS VIDES.

## A LOUER

**10 insertions: L.Eg. 6**

# BILLONNEUR-BUTTEUR

# BAJAC

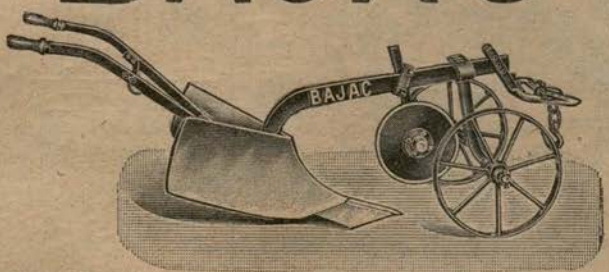


**MATERIELS COMPLETS POUR TOUTES CULTURES**
**Semoirs à coton :::: Billonneurs, etc.**

*Demandez le catalogue BAJAC à LIANCOURT (Oise)*

**BUREAUX A PARIS, 7, BOULEVARD HAUSSMANN**

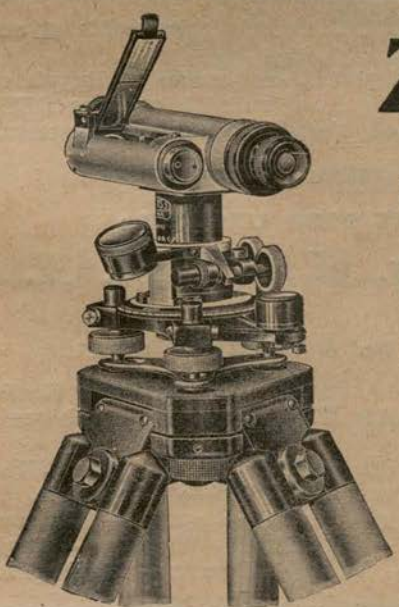

# ZEISS

**Niveaux à Lunettes**
**Niveaux - Tachéomètre**
**Théodolites**
**Tachéomètre**
**Auto - Réducteur**
**Alidade Tachygraphe**
pour le levé des profils
**Equerres à prisme**

Démonstration chez

## KODAK (EGYPT) S. A.

20, Rue Maghraby. LE CAIRE
**Agents Exclusifs**

# TRACTEUR "DEERING"

**10-20 HP. et 15-30 HP.**

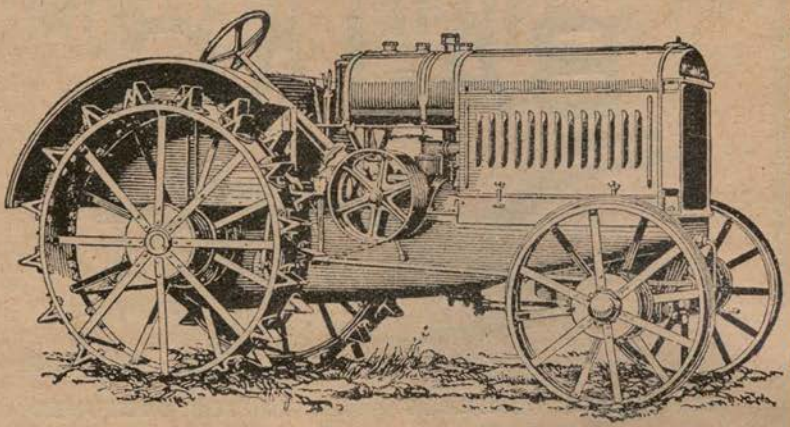

Messieurs les Fermiers,

En ces temps de crise financière où les profits sont problématiques FAITES DES ECONOMIES.

La meilleure façon de réaliser ces économies est l'emploi du tracteur DEERING.

Vous épargnerez de ce fait les frais exorbitants qu'occasionne un labourage primitif au moyen du bétail et vos dépenses seront réduites de moitié.

Le prix du tracteur DEERING est très raisonnable et ses frais d'entretien sont minimes.

Le tracteur DEERING a déjà fait ses preuves en Egypte et plus d'UN MILLIER de clients qui ont utilisé le tracteur DEERING sont disposés à vous en témoigner leur contentement.

**Achetez un DEERING et sauvegardez vos capitaux.**

**CONCESSIONNAIRES POUR L'EGYPTE :**

## THE TRACTOR Coy. OF EGYPT, S.A.E.

*Formerly:*

**MOSSERI, CURIEL & Cie. et FERNAND JABES.**

**Siège Social au Caire :** — A l'angle des rues Reine Nazli-Emad el Dine. Tél. 46339. — B.P. 366. Adresse Télégraphique : TRACTORS — Le Caire.

**Bureau à Alexandrie :** — Rue de la Gare, No. 7, Tél. 2570. B.P. 272. Adresse Télégraphique TRACTORS — Alexandrie.

**Sous-Agences à :** — Kafr el Dawar — Zagazig — Mansourah — Aga — Tanta — Tala - Béni-Souef — Fayoum — Béni-Mazar — Minieh — Assiout — Sohag — Louxor — Maghagha.

# SULZER FRERES

LE CAIRE

118, Sh. Emad El Dine — B.P. 1095 — Tél. 46153.

ALEXANDRIE — ASSIUT.

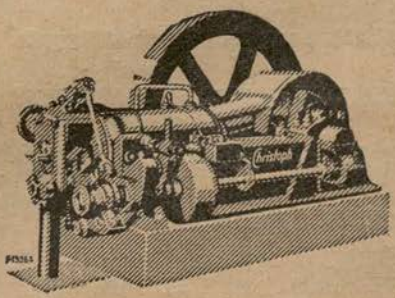

LES INSTALLATIONS pour L'IRRIGATION et le DRAINAGE par Moteurs DIESEL-SULZER et Pompes centrifuges LIMAX-SULZER sont les plus économiques, donnent le meilleur rendement.

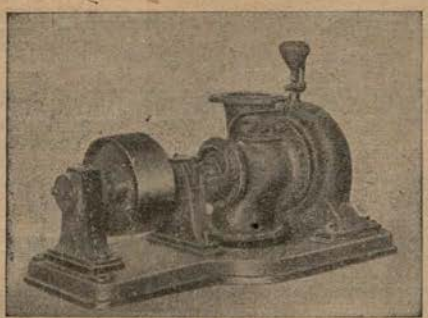

**HUILES LUBRIFIANTES—Expéditions-Dédouanage**

**A LOUER :**

**10 insertions L.Eg. 3.-**

Pour augmenter vos rendements de coton

employez

## Le Thiophosphate Egyptien

**Le meilleur engrais phosphaté pour les terres d'Egypte.**

AUGMENTE LE RENDEMENT ET HATE LA MATURITÉ

NE CORRODE PAS LES SACS.

ENFOUISSEZ-LE AU PREMIER LABOUR

A RAISON DE DEUX SACS PAR FEDDAN.

**Plâtrières de Ballah** **B.P. 239, Le Caire.**

**POUR OBTENIR DE BELLES RECOLTES**

**POUR AMELIORER LES PROPRIETES PHYSIQUES DE VOTRE SOL ET MOBILISER LES ELEMENTS NUTRITIFS QU'IL CONTIENT EN ABONDANCE ;**

**POUR CORRIGER OU PREVENIR L'ALCALINITE DE VOS TERRES ;**

**EMPLOYEZ SUR TOUTES VOS CULTURES :**

# LE PLATRE AGRICOLE

**DES PLATRIERES DE BALLAH.**

Usine à Ballah.
Usine au Caire (Ghamra), Tél. 46416

# AGRICULTEURS !

Pour augmenter vos rendements
et améliorer vos terrains, employez en complément
de vos fumures azotées et phosphatées :

## Le Sulfate de Potasse

qui renferme

**48,5 à 52 % de potasse pure**

sous une forme rapidement assimilable. Il est indispensable en tous sols et pour toutes les cultures.

Il est spécialement indiqué pour la fumure du maïs, blé, orge, canne à sucre, des légumineuses et arbres fruitiers, dont il augmente les récoltes et la qualité des produits.

Le sulfate de potasse est l'engrais parfait pour le cotonnier, il agit efficacement contre les parasites favorise la formation des capsules qui sont plus nombreuses, et donne une fibre de qualité supérieure.

Le Syndicat Allemand de la Potasse a installé au Caire

## Le Bureau d'Etudes sur les Engrais

17, Rue Antikhana el-Masrieh

Téléphone 43224

qui fournit gratuitement tous les renseignements nécessaires concernant le mode d'emploi du

**SULFATE DE POTASSE**

# NITROCHALK

# COMITE DE REDACTION
# DU "BULLETIN DE L'UNION DES AGRICULTEURS" D'EGYPTE

## COMITE DU CAIRE :

| | | |
|---|---|---|
| **Président :** | MM. | J. B. Piot Bey. |
| **Vice-Président :** | | S. Avigdor. |
| **Secrétaire Général :** | | H. S. V. Mosseri. |
| **Trésorier :** | | L. Dayan. |
| **Membres :** | | R. Aladjem. |
| | | J. Anhoury. |
| | | G. Berthey. |
| | | J. Fresco. |
| | | M. Garboua. |
| | | S. Harari. |
| | | Dr. I. G. Lévi. |
| | | J. Muhlberg. |
| | | J. Tambay. |

## DELEGATION D'ALEXANDRIE :

| | | |
|---|---|---|
| **Président :** | MM. | L. Jullien. |
| **Membres :** | | Dr. E. Aghion. |
| | | M. Béhar. |
| | | E. J. Boyazoglu. |
| | | E. Catzeflis. |
| | | E. Perkins. |

## DELEGATIONS DE PROVINCE :

| | | |
|---|---|---|
| **Charkieh et Dakahlieh :** | MM. | A. M. Psalti. |
| **Moyenne et** | | R. Roche, président. |
| **Haute-Egypte :** | | S. Mizrahi, membre. |

# THE MANURE COMPANY OF EGYPT

COMPAGNIE DES ENGRAIS D'EGYPTE

Bureaux : 6, Rue Chérifein — B.P. No. 568

Tél. 53581 — LE CAIRE

## ENGRAIS ORGANIQUES ET ENGRAIS NATURELS COMPLETS

Poudrette, Sang desséché et pulvérisé.

Poudre de viande, Engrais pour grande culture, pour culture fruitière et pour culture maraîchère.

ENGRAIS POUR JARDINS



Imprimerie F.E. NOURY & Fils

LE CAIRE